RAPPORT ANNUEL

2015-2016

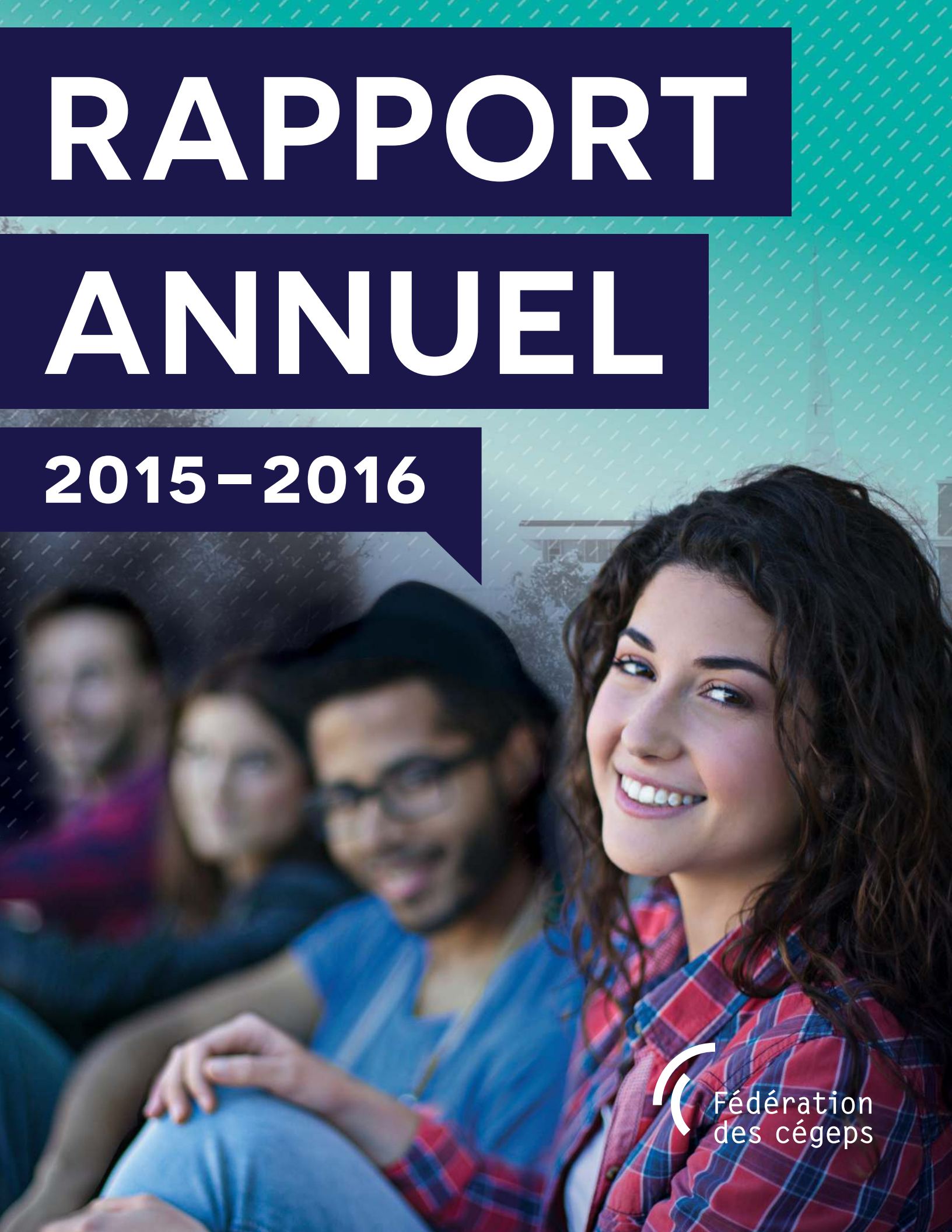

Fédération des cégeps

Fédération des cégeps

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
4e trimestre 2016
ISBN 978-2-89100-158-8

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet
de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante :
www.fedecegeps.qc.ca

RAPPORT ANNUEL

2015–2016

Table des matières

7 La Fédération des cégeps, une organisation au service de ses membres
10 Mot du président-directeur général
14 Le financement du réseau collégial public
22 La formation collégiale
32 La communauté collégiale
48 L'internationalisation du réseau collégial
56 La recherche collégiale
64 Autres dossiers
68 Organismes partenaires
70 Communautés de pratique
72 Structure de la Fédération des cégeps
74 Rayonnement
78 États financiers

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE SES MEMBRES

Créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps, la Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, la Fédération a pour mission de favoriser leur développement, d'assurer leur rayonnement, de faire la promotion de leurs intérêts et de les défendre.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de recherche, de négociation et de relations du travail.
La Fédération représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

S'appuyant sur la mission éducative de ses membres, la Fédération des cégeps privilégie, dans ses actions et ses interventions, l'engagement et la compétence, la concertation ainsi que l'ouverture au changement.

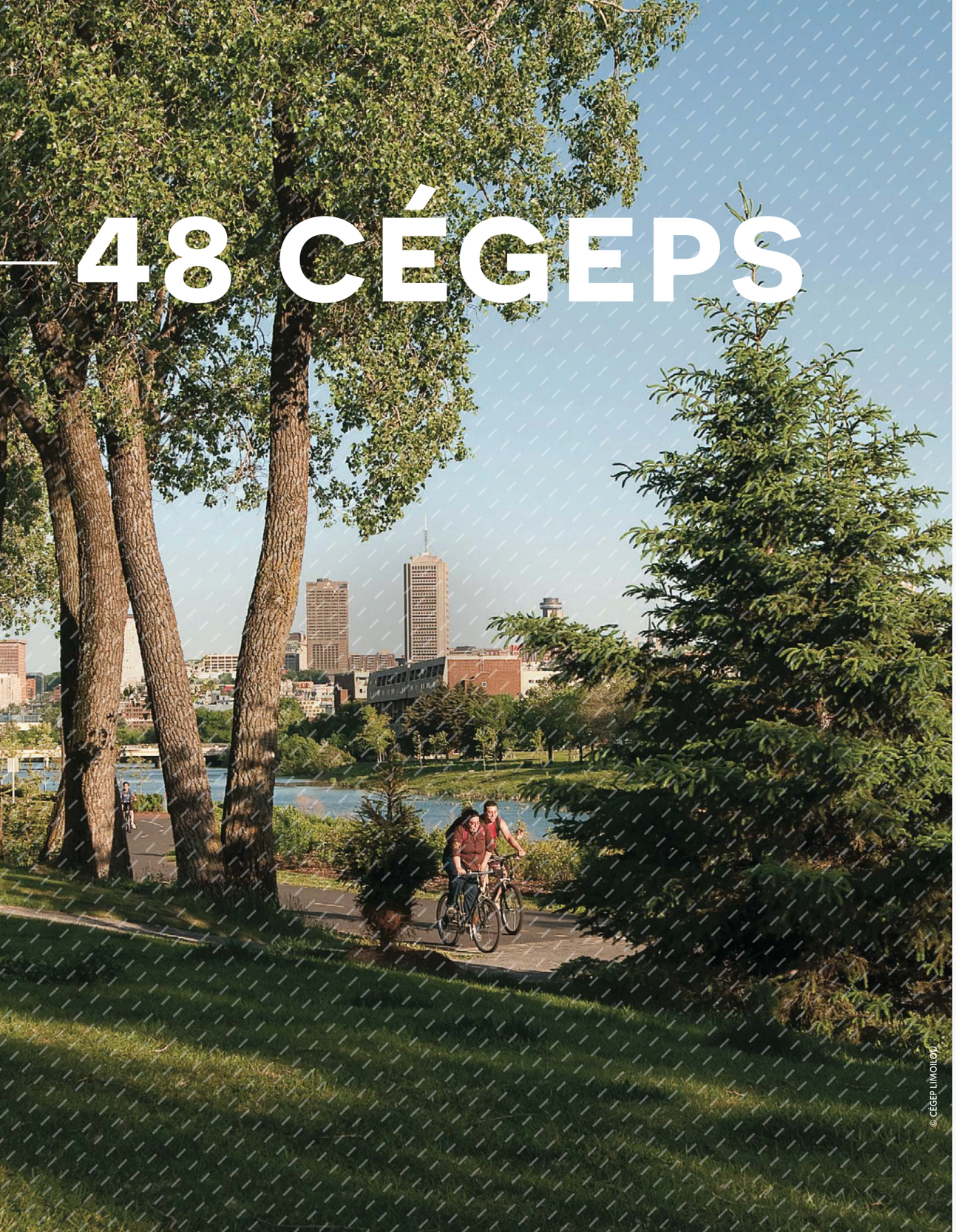

48 CÉGEPS

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Granby
Cégep Heritage College
Cégep John Abbott College
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

CÉGEP

UN RÉSEAU À L'IMAGE DU QUÉBEC

Entré en fonction à titre de président-directeur général de la Fédération des cégeps en pleine année scolaire 2014-2015, ce n'est que l'année dernière, en 2015-2016, que j'ai pu apprécier pleinement et à sa juste valeur le réseau des cégeps. Je peux maintenant en témoigner : à l'aube de ses 50 ans d'existence, le réseau collégial public continue de se développer et d'évoluer au rythme du Québec, de ses jeunes et de ses adultes, comme de ses entreprises, de ses organismes et de ses autres institutions.

De la viabilité du financement du réseau public à l'offre de services aux étudiants ayant des besoins particuliers, de la qualité de la formation générale à l'importance de la filière technique, en passant par la formation continue, les services aux entreprises, l'internationalisation et la recherche, les défis sont plus grands et plus nombreux que jamais. Une chose est sûre, les cégeps sont singulièrement bien positionnés pour relever ces défis de taille pour la population québécoise.

Dans ce but, beaucoup de gens et d'idées sont à l'œuvre, d'un bout à l'autre du réseau. Nul doute que ce bilan de la Fédération des cégeps le démontre une fois de plus pour l'année 2015-2016.

Le financement du réseau collégial

Les années se suivent et ne se ressemblent pas : en matière de financement, le réseau collégial public a pu enfin bénéficier d'un peu d'oxygène en 2015-2016, après, il faut bien le dire, plusieurs années de vache maigre. Car il faut le répéter, nous partons de loin et le réseau collégial est fragilisé par une accumulation de compressions. En effet, sept compressions budgétaires consécutives en cinq ans, totalisant un montant de 155 M $ retranché aux établissements d'enseignement collégial public depuis 2011, ont laissé des marques profondes dans le réseau. Et ce n'est pas une figure de style. Alors que la moitié des cégeps ont dû conclure leur dernière année financière avec un bilan déficitaire, plusieurs collèges ont été obligés, en 2015-2016, de sabrer dans les services directs à la population étudiante. D'autres cégeps — et parfois les mêmes — ont dû se résoudre à augmenter les droits de toute nature exigibles de leurs étudiants.

C'est dans ce contexte que la Fédération des cégeps a participé aux consultations prébudgétaires menées en février 2016 par le ministre des Finances du Québec, M. Carlos Leitão. Dans le mémoire que nous avons déposé à cette occasion comme dans les représentations que j'ai pu faire en cours d'année, un seul leitmotiv : l'urgence d'accorder aux cégeps un financement adéquat et stable afin de leur permettre d'accomplir pleinement leur mission. Après des années de compressions successives, la précarité financière du réseau collégial public est telle que 44 des 48 cégeps ont dû adopter des prévisions déficitaires pour 2016. Une situation d'autant plus inadmissible qu'elle empêche les cégeps de participer pleinement aux objectifs que le gouvernement s'est lui-même fixés en matière d'adéquation formation-emploi, d'innovation, de développement économique régional, d'intégration des immigrants et de valorisation de l'entreprenariat chez les jeunes. De même, dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile pour les cégeps de répondre aux besoins grandissants de la population québécoise, notamment en matière d'aide et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers ou encore de formation continue pour les adultes.

C'est donc avec un certain soulagement que la Fédération des cégeps a accueilli le dépôt, en mars 2016, du budget du Québec 2016-2017 par le ministre des Finances, lequel marque la fin des compressions et prévoit une croissance des dépenses en enseignement supérieur pour les trois prochaines années. Il répond ainsi à la demande de longue date de la Fédération des cégeps pour un engagement financier étalé sur plusieurs années en faveur du réseau collégial. Plusieurs mesures contenues dans ce nouveau budget sont à saluer, entre autres l'enveloppe de 25 M$ visant à soutenir l'excellence en enseignement supérieur, les mesures cherchant à favoriser la mobilité des étudiants québécois ainsi qu'un investissement de 10 millions de dollars pour soutenir les étudiants en situation de handicap et ceux ayant des besoins particuliers. Enfin, en matière de bonnes nouvelles pour les cégeps, je retiens et souligne également l'investissement supplémentaire de 100 M$ sur dix ans pour les collèges au plan québécois des infrastructures 2016-2026.

Des enjeux d'importance pour le Québec

L'année 2015-2016 a aussi été passablement occupée sur le plan législatif, alors que plusieurs projets de loi soumis à l'étude par le gouvernement du Québec et qui concernent de près ou de loin le réseau collégial ont fait l'objet de travaux au sein des différentes instances de la Fédération des cégeps.

Pensons aux audiences en commission parlementaire du projet de loi nº 59 (Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes), qui ne comportait pas pour les cégeps les éléments souhaités ou encore à celles entourant le projet de loi nº 70 (Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi), où la Fédération des cégeps a pu faire valoir l'importance de maintenir une perspective globale dans l'offre de formations techniques des collèges pour favoriser l'innovation, renforcer l'expertise québécoise et demeurer à l'affût des besoins émergents en matière d'adéquation formation-emploi.

De même, en cours d'année, la Fédération des cégeps a été appelée à réagir à une proposition de gouvernance scolaire défendue par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) dans le cadre des auditions du projet de loi nº 86 sur l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires.

Par ailleurs, en 2015-2016, la Fédération des cégeps a réalisé plusieurs travaux et effectué diverses représentations en lien avec le renouvellement ou la création de politiques publiques dans lesquels les collèges publics ont un rôle d'importance à jouer. Nous avons ainsi, entre autres, présenté un mémoire lors de la consultation publique menée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTES) en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et adressé un autre mémoire dans le cadre de la consultation menée par le Secrétariat à la jeunesse en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse et de sa Stratégie d'action jeunesse.

2015 2016

Relever les défis de demain

Ce ne sont là, bien entendu, que quelques exemples de dossiers et d'enjeux qui ont mobilisé les efforts de la Fédération des cégeps en 2015-2016. À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez que bien d'autres ont occupé nos instances au cours de l'année. Je songe à l'importance de préserver la nature qualifiante de certains programmes de formation technique liés à des domaines de la santé. Je pense également aux enjeux de financement et de flexibilité des programmes liés à la formation continue et aux services aux entreprises, entre autres aux travaux réalisés avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le MTES en matière d'adéquation formation-emploi, ainsi qu'aux campagnes de promotion Mon retour au cégep et Cégeps & cies.

Je pense aussi à l'internationalisation des cégeps, expression qui montre la nécessité de regrouper les activités rattachées à la mobilité étudiante et enseignante, au recrutement d'étudiants étrangers et à l'exportation du savoir-faire des cégeps en matière de formation. À cet égard, je me dois de souligner, entre autres, les ententes signées en 2015-2016 avec nos partenaires du Sénégal, du Mexique, du Brésil, notre collaboration avec la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) ainsi que les démarches prometteuses entreprises avec des représentants des États-Unis et de la Colombie.

Par ailleurs, le développement et la reconnaissance de la recherche collégiale, au sein des établissements d'enseignement comme dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), continuent d'être un enjeu majeur pour la Fédération des cégeps. Les cégeps sont à ce sujet des acteurs clés dans l'innovation et dans le développement socioéconomique du Québec, ce qui leur permet de s'inscrire activement dans leur mission associée à l'enseignement supérieur.

Au moment où on s'apprête à souligner les 50 ans du réseau collégial public, je tiens à rappeler, encore et toujours, l'importance de la formation offerte au cégep, qu'elle soit technique ou préuniversitaire, tout comme l'apport essentiel de la formation générale inhérente à tous les programmes d'études, qui préparent les jeunes au marché du travail comme à jouer pleinement leur rôle de citoyen.

Pareillement, les cégeps sont bien placés pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre appréhendée dans les prochaines années, pour accompagner les entreprises par le moyen de services élaborés sur mesure pour elles et pour aider un nombre toujours plus grand d'adultes qui veulent se former, se recycler ou se perfectionner.

Ces multiples avantages du réseau collégial public continueront d'ailleurs d'être mis en valeur grâce à la campagne de positionnement CÉGEP, qui sera visible également en 2016-2017 à la télévision, sur le Web et dans les médias sociaux, sur les quais des stations de métro, dans certaines publications imprimées et sur la façade de collèges. Car à tous égards, le réseau des cégeps apparaît comme un atout majeur dont le Québec a besoin pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et relever les défis de demain.

C'est précisément en ce sens que la Fédération des cégeps continuera de servir un réseau fort de 48 collèges publics, et ce, dans le plus haut intérêt des jeunes, des adultes, des entreprises et des organismes d'un bout à l'autre du Québec.

Le président-directeur général,

Bernard Tremblay

Pour suivre le président-directeur général de la Fédération des cégeps sur son blogue : bloguepdg.fedecegeps.qc.ca

FINANCEMENT

DU RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC

PROMESSE DE RÉINVESTISSEMENT

Alors que les compressions successives imposées depuis cinq ans par le gouvernement du Québec continuent de peser lourd sur le développement des collèges publics et les services offerts aux étudiants, l'annonce d'une légère hausse du financement en enseignement supérieur dans le dernier budget du Québec permet d'entrevoir l'amorce d'un réel investissement dans le réseau des cégeps.

© CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

En 2015-2016 :

- Comme l'avait anticipé la Fédération des cégeps au moyen de deux sondages menés auprès des collèges publics l'année précédente, les coupes draconiennes et successives imposées au réseau des cégeps depuis plusieurs années — plus exactement sept compressions de l'ordre de 155 M$ depuis 2011 — ont eu pour effet de réduire significativement les services directement offerts aux étudiants en 2015-2016. Certains établissements d'enseignement collégial public ont ainsi été contraints de couper dans certains services, par exemple le nombre d'heures accordées aux séances de travail pratique. De plus, les cégeps n'ont eu d'autres choix que d'augmenter les droits de toute nature exigibles des étudiants ainsi que d'autres frais liés à certains services tels que l'accès aux salles de conditionnement physique, les frais de photocopie, les frais de services alimentaires et les coûts de stationnement, pour n'en nommer que quelques-uns.

- Le 5 février 2016, la Fédération des cégeps a participé, en compagnie du réseau Trans-tech, aux consultations prébudgétaires menées par le ministre des Finances du Québec, M. Carlos Leitão. Par la voix de son président-directeur général, M. Bernard Tremblay, tout comme dans le mémoire qu'elle déposait à cette occasion, la Fédération des cégeps a rappelé l'importance des 48 établissements du réseau collégial public dans le développement socioéconomique du Québec et a insisté sur l'urgence de leur accorder, dans le prochain budget du Québec, un financement adéquat et stable afin de leur permettre d'accomplir pleinement leur mission. Alors même qu'ils figurent parmi les meilleurs leviers pour relever bon nombre de défis auxquels le Québec d'aujourd'hui doit faire face, que ce soit en matière d'adéquation formation-emploi, d'innovation, d'intégration des immigrants, de développement économique régional ou encore de valorisation de l'entreprenariat chez les jeunes, les cégeps se retrouvent dans une situation financière précaire. La Fédération a indiqué que la moitié des 48 collèges publics ont clôturé leur dernière année financière avec des résultats déficitaires, un portrait qui risque de s'alourdir davantage étant donné que 44 des 48 établissements du réseau ont dû adopter des prévisions budgétaires déficitaires pour 2016.

L'importance des 48 établissements du réseau collégial public dans le développement socioéconomique du Québec doit se refléter dans un financement adéquat et stable pour permettre aux cégeps d'accomplir pleinement leur mission.

Dans un tel contexte, la Fédération des cégeps a fait valoir que les besoins financiers des collèges pouvaient être estimés à 125 M$, montant auquel il faut ajouter les coûts de système qui ne sont plus couverts en totalité par le gouvernement depuis quelques années. Avec un tel réinvestissement, les cégeps seraient à même de rétablir les services offerts directement aux étudiants, des centres d'aide à l'apprentissage aux services psychosociaux en passant par la gestion des stages, tout en accompagnant de manière adéquate les étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers. Pareillement, une telle somme permettrait aux cégeps de soutenir les objectifs du gouvernement en matière d'adéquation formation-emploi, en accroissant la part des apprentissages réalisés en milieu de travail, en augmentant le nombre de formations à temps partiel et en donnant plus largement accès aux programmes qui mènent à une attestation d'études collégiales (AEC) en formation continue.

- Le 15 mars 2016, par voie de communiqué, la Fédération des cégeps accueillait favorablement l'annonce par la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, d'un investissement de 10 millions de dollars par année pour soutenir les étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers, un montant récurrent pour cinq ans devant servir à utiliser l'expertise des enseignants pour développer des pratiques pédagogiques qui favorisent la persévérance et la réussite de ces étudiants. La Fédération a indiqué qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, elle qui réclame depuis des années un investissement gouvernemental pour combler les besoins particuliers des étudiants en situation de handicap, dont le nombre est en constante augmentation: à l'automne 2014, on en dénombrait 11 618 dans le réseau collégial public, alors qu'ils étaient 1303 en 2007, une hausse de 792 % en sept ans. La Fédération en a profité également pour rappeler que les cégeps espéraient trouver d'autres investissements dans le budget du Québec pour soutenir leurs services adaptés affectés par les compressions budgétaires des dernières années.

- Le 17 mars 2016, la Fédération des cégeps réagissait au dépôt du budget du Québec 2016-2017 par le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, en accueillant positivement la hausse de 3 % du financement en éducation et en enseignement supérieur prévue dès 2016-2017. L'annonce d'une croissance des dépenses pour les trois années subséquentes dans le secteur de l'enseignement supérieur répond à la demande de la Fédération à propos d'une plus grande stabilité financière pour le réseau collégial public, les sommes annoncées couvrant les coûts de système des cégeps, mais permettant aussi de mettre en place de nouvelles mesures. Parmi celles-ci, la Fédération des cégeps s'est réjouie tout particulièrement de l'enveloppe de 25 M$ consacrée au soutien de l'excellence en enseignement supérieur. La Fédération a salué les mesures mises de l'avant de manière à favoriser la mobilité des étudiants québécois, une solution porteuse dans un contexte de baisse démographique qui menace la vitalité de certains cégeps, surtout en région. L'ajout de 16 M$ échelonnés sur trois ans pour les centres collégiaux de transfert de technologie, qui favorisera l'innovation et la collaboration entre les collèges et les entreprises, a été, comme le reste, accueilli favorablement. Enfin, la Fédération des cégeps s'est réjouie de voir le plan québécois des infrastructures 2016-2026 être doté d'un investissement supplémentaire de 100 M$ répartis sur dix ans pour les cégeps.

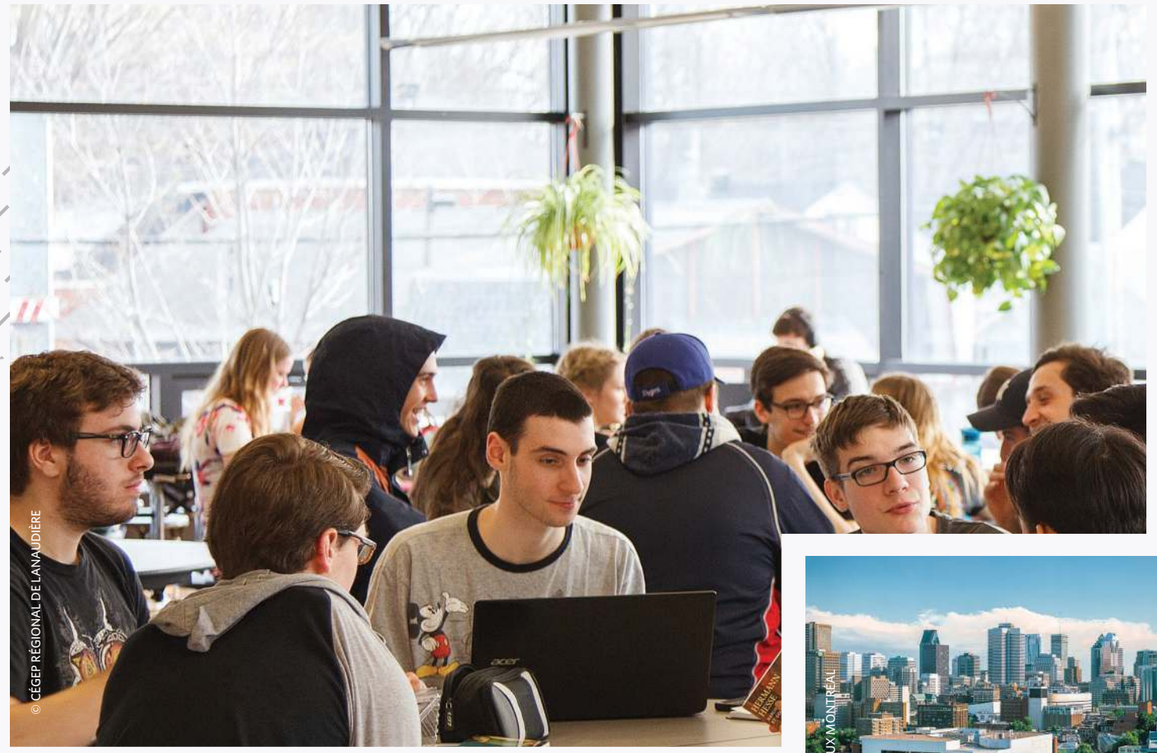

© CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

© CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

FORMATION

COLLÉGIALE

FORMER LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Les cégeps œuvrent à faire évoluer leurs programmes de formation technique afin de répondre toujours mieux aux besoins des jeunes, des adultes, des nouveaux arrivants, des entreprises et des organismes du Québec.

© CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

En 2015-2016 :

Règlement sur le régime des études collégiales

- Au cours de l'année, la Fédération des cégeps a réactivé le comité sur l'assouplissement du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et des réflexions sont amorcées par les instances fédératives en prévision d'une éventuelle révision du RREC. La commission des affaires pédagogiques et la commission de la formation continue de la Fédération des cégeps, toutes deux concernées par ce dossier, ont tenu des ateliers de réflexion sur des modifications envisageables en prévision d'une consultation possible du ministère à l'automne 2016.

Modernisation du système professionnel québécois

- La Fédération des cégeps a suivi avec attention l'évolution des travaux de modernisation du système professionnel québécois menés par le gouvernement. Le premier jalon de cette grande réforme a été le dépôt à l'Assemblée nationale, en mai 2016, du projet de loi nº 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel. La Fédération des cégeps a entrepris dès juin des travaux de consultation auprès de ses membres en prévision de la rédaction d'un mémoire pour son passage à la Commission des institutions à l'automne 2016.

Des travaux de réflexions sur les apprentissages en milieu de travail ont permis aux collèges de démontrer la richesse des collaborations mises sur pied dans leurs régions avec les entreprises et les autres milieux de stages.

Programmes de DEC donnant ouverture aux permis des ordres professionnels

- La Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux de concertation et de collaboration avec les ordres professionnels qui sont liés aux programmes collégiaux donnant ouverture aux permis des ordres. En tout, 81 programmes de DEC ouvrent la voie à l'obtention d'un permis délivré par un ordre professionnel. Parmi ceux-ci, 66 programmes donnent accès, sur une base volontaire, à l'Ordre des technologues professionnels du Québec, alors que les 15 autres donnent principalement accès à des ordres professionnels du domaine de la santé, notamment l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec et l'Ordre des inhalothérapeutes du Québec.

  Les travaux de la Fédération dans le dossier des professions réglementées visent en particulier à maintenir la nature qualifiante du DEC, à assurer une veille de l'évolution des compétences professionnelles qui ont trait à la profession réglementée, à effectuer des représentations auprès des différentes parties prenantes de ce dossier — dont l'Office des professions, le Conseil interprofessionnel du Québec, les ordres professionnels et les ministères concernés —, à participer aux consultations menées par le gouvernement et à réagir aux différents projets de loi touchant les programmes de DEC liés à un ordre professionnel. La Fédération poursuit aussi, en tant que membre, sa participation à la Table de concertation sur la formation collégiale des membres des ordres professionnels et au Pôle de coordination pour l'accès à la formation prescrite par les ordres professionnels et pour l'accès aux stages.

  Les représentants des cégeps ont en outre participé à 13 comités de la formation des ordres professionnels, à des instances consultatives regroupant des membres des ordres professionnels, des ministères concernés et des établissements d'enseignement supérieur (cégeps et universités). Par ailleurs, la Fédération des cégeps a participé, à l'hiver 2016, à une consultation menée par l'Office des professions dont l'objectif était de clarifier les rôles et les responsabilités des organismes membres des comités de la formation.

Soins infirmiers

Mannequins simulateurs haute-fidélité

- En 2015-2016, la Fédération des cégeps a participé à des travaux conjoints avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de financer le déploiement de mannequins simulateurs haute-fidélité dans le programme Soins infirmiers (180.A0 et 180.B0) auprès des collèges offrant ce programme. Cette approche pédagogique novatrice donne notamment aux étudiants la possibilité de vivre des expériences cliniques très diversifiées. Une somme totale de 12,4 millions de dollars a été demandée au Secrétariat du Conseil du trésor en vue de procéder à l'achat de mannequins simulateurs haute-fidélité et à l'aménagement des espaces nécessaires pour implanter cette technologie.

Étude prospective en soins infirmiers

- Toujours en cours d'année, la Fédération des cégeps a participé à l'étude sectorielle prospective en Soins infirmiers commandée par le MEES et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et menée par la firme Extract Marketing. Cette étude, commandée à la suite d'une recommandation de la Fédération, vise à valider les compétences et la formation nécessaires au personnel infirmier pour l'exercice de ses fonctions. La Fédération des cégeps a participé aux entrevues exploratoires en mars 2016, et d'autres entrevues ont été prévues à l'automne 2016.

Conditions particulières d'admission (CPA)

- Des travaux se sont poursuivis, conjointement avec le MEES, dans le cadre de la révision des conditions particulières d'admission pour les programmes techniques qui exigent la séquence mathématique CST 4. Les comités d'enseignants et les directions des études des cégeps ont été consultés dans le cadre de ces travaux qui consistent à identifier les préalables mathématiques nécessaires à 23 programmes techniques collégiaux et à valider la justesse des conditions particulières d'admission actuelles.

Apprentissages en milieu de travail

- La Fédération des cégeps et le MEES ont amorcé des travaux de réflexion sur les apprentissages en milieu de travail en 2015-2016. Ces travaux visent essentiellement à accroître les expériences des étudiants en milieu de stage — en particulier dans les entreprises — pendant toute la durée de leurs études collégiales. Le ministère et la partie fédérative souhaitent dans un premier temps travailler sur les formules déjà existantes dans le réseau collégial et identifier les façons dont on pourrait les bonifier. Cet exercice de réflexion conjoint a permis aux collèges de démontrer la richesse des collaborations mises sur pied dans leurs régions avec les entreprises et les autres milieux de stage.

Adéquation formation-emploi

- Toujours en 2015-2016, les travaux de révision du mode de financement de la formation continue se sont poursuivis en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Ces travaux ont notamment pour but de définir de nouveaux paramètres financiers qui contribuent à majorer les programmes correspondant à la liste des professions retenues par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Les résultats de ces travaux ont entre autres mis en lumière le fait que plus de 40 % des programmes de formation continue offerts par les cégeps en 2015-2016 correspondaient déjà à la liste de la CPMT, ce qui démontre que les programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) sont bien arrimés aux besoins du marché du travail.

< ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI >

- Le 3 novembre 2015, dans une intervention en clôture du Colloque international sur l'adéquation formation-emploi, organisé par l'Observatoire compétences-emplois en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ), le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Bernard Tremblay, a évoqué une entente de partenariat signée par 14 cégeps et MEQ. Selon les termes de cette entente, Manufacturiers et Exportateurs du Québec et les cégeps concernés conviennent d'assurer la promotion conjointe de leurs programmes en gestion de la production, soit le programme AttestPLUS+ de MEQ et certains programmes d'attestation d'études collégiales des collèges signataires. Les actions de communication menées par MEQ et les 14 cégeps ciblent les employés du milieu manufacturier qui occupent les postes de chef d'équipe, de superviseur et de directeur de la production, ainsi que les employés qui souhaitent accéder à de telles fonctions. Elles viseront également les directeurs de production qui veulent valoriser leurs employés en reconnaissant leurs habiletés développées en milieu de travail.

- Le 21 janvier, à Laval, plus de 150 personnes issues des directions générales, des directions des études et des directions de la formation continue des cégeps se sont réunies pour participer à une journée d'ateliers et de conférences portant sur l'adéquation formation-emploi. Organisée par la Fédération des cégeps, cette journée a servi à mettre en valeur divers projets de collaborations cégeps-entreprises ainsi que des projets nationaux, notamment avec Manufacturiers et Exportateurs du Québec et avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, et a donné l'occasion aux participants de formuler un certain nombre de pistes à explorer pour favoriser l'adéquation formation-emploi. Parmi celles-ci, figurent entre autres l'assouplissement des modalités de fonctionnement et de financement du modèle d'alternance travail-études, l'augmentation de la capacité d'accueil des milieux de stage et le fait de favoriser la collaboration entre les cégeps et les entreprises de manière à former des consortiums. Augmenter la fluidité des parcours d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) et à l'attestation d'études collégiales (AEC) tout comme favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), notamment en amenant les entreprises à participer davantage, ont également été au nombre des pistes discutées. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, et le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais, ont tous deux été présents lors de cette journée pour s'adresser aux participants.

- Le 9 février 2016, à Québec, la Fédération des cégeps a présenté un mémoire dans le cadre des audiences de la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi nº 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi. D'entrée de jeu, la Fédération a insisté sur l'importance d'offrir une diversité de programmes de formation ne se limitant pas aux seuls secteurs d'emploi actuellement recherchés : les cégeps doivent maintenir une perspective globale dans leur offre de formations, de manière à favoriser l'innovation, à renforcer l'expertise québécoise et à demeurer à l'affût des besoins émergents. La Fédération a indiqué par ailleurs que les cégeps travaillent déjà en étroite collaboration avec les entreprises et les organismes du marché du travail, autant dans l'élaboration de leurs programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) que dans ceux débouchant sur une attestation d'études collégiales (AEC). Qui plus est, plusieurs de ces programmes d'études comptent une part considérable de laboratoires et de stages en entreprise : c'est le cas dans la formation spécifique de 80 % des 132 programmes de formation technique offerts dans le réseau collégial public. Enfin, dans son mémoire, la Fédération s'interrogeait sur l'article du projet de loi qui semblait conférer à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) le pouvoir d'obtenir d'un ministère qu'il justifie le fait de ne pas donner suite à une recommandation ayant pour objectif de répondre aux besoins du marché du travail et souhaitait plutôt que la relation entre la Commission et les ministères prenne appui sur une volonté réelle de collaboration et de concertation, dans le respect des missions et responsabilités de chaque ministère, et ce, sans rapport d'autorité.

Activités de francisation

- En 2015-2016, il y a eu globalement une hausse des activités de francisation des personnes immigrantes dans les cégeps. La Fédération des cégeps a exprimé en cours d'année au ministère de l'Immigration, de la Diversité culturelle et de l'Inclusion (MIDI) les nouveaux besoins liés aux activités et aux services offerts en francisation, notamment en ce qui concerne l'accueil et l'intégration des réfugiés. L'entente financière en cours en matière d'activités de francisation pour les immigrants dans le réseau collégial se terminant en 2017, la Fédération des cégeps entend renégocier avec le MIDI en 2016-2017 pour qu'il la renouvelle et la rehausse.

Campagne Mon retour au cégep

- La campagne Mon retour au cégep, une initiative des directions de la formation continue et des services aux entreprises des 48 cégeps, s'est poursuivie afin d'encourager un plus grand nombre d'adultes à se former, à se recycler ou à se perfectionner par l'entremise de la formation continue au collégial. En 2015-2016, une section Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a été ajoutée au site Web monretouraucegep.com. Cette nouvelle section donne une foule de renseignements sur la RAC pour outiller les adultes qui veulent entreprendre une démarche d'évaluation des compétences qu'ils ont développées ailleurs qu'en classe tout en correspondant à celles d'un programme d'études. Le site monretouraucegep.com donne la possibilité aux adultes de faire un choix éclairé parmi les 350 programmes de formation qui mènent à une attestation d'études collégiales (AEC) ou parmi les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC) qui sont offerts en formation continue.

Campagne Cégeps & cies

- Lancé en 2014-2015, le site Web cegepsetcies.com, qui propose un accès unique à l'ensemble des services destinés aux entreprises dans tous les établissements du réseau collégial public, a continué de faire l'objet d'une campagne de promotion en 2015-2016. Celle-ci, orchestrée par les directions de la formation continue et des services aux entreprises réunies au sein de la Fédération des cégeps, s'est déployée précisément en activités de promotion dans le cadre de salons organisés par ou pour les associations et regroupements d'entreprises. Par ailleurs, des capsules vidéo pour la promotion de la formation sur mesure, fruit d'une collaboration avec le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM), seront lancées en 2016-2017. Il est également prévu d'ajouter une nouvelle section Reconnaissance des acquis et des compétences

COMMUNAUTÉ

COLLÉGIALE

AU SERVICE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Les cégeps sont tout autant des lieux de formation que des milieux de vie pour les jeunes qui les fréquentent. Au diapason de leurs besoins en constante évolution, les collèges sont là pour les outiller le mieux possible en matière de réussite, de santé et de bien-être.

© ÉMILIE SUMMERMATTER - CÉGEP MARIE-VICTORIN

En 2015-2016 :

Forces AVENIR

- Le 6 octobre 2015, à Québec, les noms des 12 lauréates et lauréats du programme Forces AVENIR au collégial 2015 ont été dévoilés à l'occasion du cinquième gala Forces AVENIR au collégial, animé par M. Stéphan Bureau. Quelque 400 personnes assistaient à l'événement, qui a eu lieu au Théâtre Capitole de Québec, pour honorer et applaudir les finalistes de cette cinquième édition du programme au collégial. Lors de ce gala, des bourses ont été distribuées aux lauréats et aux finalistes des huit catégories AVENIR. Deux prix d'excellence, l'« AVENIR Étudiant engagé par excellence » et l'« AVENIR Projet engagé par excellence », ont été remis pour des candidatures s'étant distinguées par leur caractère remarquable. Le programme Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui enrichissent le savoir, en plus de susciter le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique.

Par ailleurs, réunies en instance plus tard en octobre, les directions générales des 48 cégeps ont dû se résigner, en raison des compressions budgétaires imposées par le gouvernement, à ne pas renouveler le financement du programme Forces AVENIR pour une sixième édition. Il a plutôt été décidé d'intégrer la reconnaissance et la promotion de l'engagement étudiant au collégial à la campagne de positionnement CÉGEP, dont un volet sera entièrement consacré à la mise en valeur de l'engagement étudiant dès l'automne 2016.

< ÉTUDIANTS ENGAGÉS >

< SOUTENIR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET AYANT DES BESOINS PARTICULIERS >

Les étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers

Financement

- Dans le cadre des discussions entourant le renouvellement des conventions collectives, un montant de 10 millions de dollars dédié à des ressources enseignantes a été alloué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour soutenir les étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers dans les cégeps. Ces sommes ont été intégrées à l'annexe S024 sur l'accessibilité au collégial et le soutien à la réussite scolaire en 2015-2016. Des travaux ont eu lieu au sein de la Fédération des cégeps pour apporter leur appui aux collèges dans l'utilisation de cette somme récurrente pour cinq années, de 2015-2016 à 2019-2020. Parallèlement, une démarche d'analyse a été proposée au ministère par la partie fédérative du comité restreint Fédération des cégeps—MEES sur le soutien aux étudiants en situation de handicap en vue de la révision de cette annexe. Ces travaux ont été planifiés d'avril 2016 à mars 2017, et la mise en œuvre d'une nouvelle annexe budgétaire est prévue pour 2017-2018.

Plan de soutien aux clientèles émergentes

- Depuis l'automne 2011, le Modèle d'organisation des services aux étudiantes et étudiants ayant un trouble d'apprentissage, un trouble mental ou un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité est en implantation dans les établissements d'enseignement collégial public. La mise en œuvre de ce modèle se fait à travers le Plan triennal de soutien aux clientèles émergentes dans les établissements postsecondaires qui cible les actions à accomplir pour chacun des acteurs concernés. Fruit des travaux d'un sous-comité mandaté par le comité restreint Fédération—MEES aux fins d'évaluation du plan de soutien, un questionnaire a été envoyé aux cégeps en mars 2016 par le ministère pour dresser le bilan des activités réalisées. Les données obtenues feront l'objet d'un rapport au cours de l'année 2016-2017, lequel comprendra également des recommandations quant aux suites à donner au plan de soutien aux clientèles émergentes dans les cégeps.

Politique québécoise de la jeunesse et Stratégie d'action jeunesse

- Le 13 octobre 2015, dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation menée par le Secrétariat à la jeunesse en vue du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse et de sa Stratégie d'action jeunesse, la Fédération des cégeps a demandé notamment que les quelque 170 000 étudiantes et étudiants des 48 établissements du réseau collégial public soient davantage ciblés par la nouvelle Politique, mais surtout, par la Stratégie d'action qui en découlera. Alors que cette politique gouvernementale vise les jeunes âgés de 15 à 29 ans, il est pour le moins étonnant que les étudiants du collégial, dont 90 % se situent dans cette tranche d'âge, ne soient pas explicitement reconnus comme population cible dans la Politique adoptée en 2001 tout en étant presque totalement absents des trois Stratégies d'action qui ont suivi. La Fédération a dit souhaiter que la nouvelle Politique ainsi que la future Stratégie d'action corrigent cette lacune et reconnaissent le rôle de premier plan que jouent les cégeps auprès de ces jeunes.

Dans son mémoire, la Fédération des cégeps a également proposé que la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse précise la nécessité de réinvestir de façon substantielle et soutenue dans l'enseignement supérieur, jugeant qu'il s'agit là d'une condition sine qua non de l'atteinte des objectifs de la Politique. En raison des compressions totalisant 155 millions de dollars imposées au réseau collégial public depuis 2011-2012, de nombreux services offerts aux jeunes des cégeps ont dû être réduits. Un réinvestissement est essentiel pour permettre aux cégeps de mieux soutenir leurs étudiants, conformément aux objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse.

Parmi les quinze recommandations que contenait son mémoire, la Fédération a aussi demandé que la future Politique québécoise de la jeunesse souligne l'importance stratégique de l'éducation pour le développement du Québec et a précisé que la réussite éducative doit être vue comme une responsabilité collective, tout en rappelant le rôle primordial du réseau collégial public à cet égard. Enfin, la Fédération a indiqué attendre de la future Politique qu'elle mette en lumière le rôle des cégeps dans le soutien de la réussite éducative des étudiants en situation de handicap de même que la nécessité d'investir dans les ressources requises de telle sorte que les établissements puissent ajuster leurs actions à la hauteur des besoins.

À la suite du dépôt de son mémoire, la Fédération a rencontré le Secrétariat à la jeunesse pour présenter son point de vue quant aux priorités que devrait contenir la future Stratégie d'action jeunesse, dans le but d'offrir un soutien concret aux cégépiens. Les deux parties se sont accordées sur l'importance de reconnaître en particulier les services psychosociaux, les activités socioculturelles et le sport étudiant comme autant de leviers contribuant de façon significative à la réussite éducative de milliers de jeunes qui fréquentent les cégeps. Soucieux de participer à l'atteinte des grands objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse, le Secrétariat à la jeunesse a offert au Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO), au Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de déposer des projets aux fins de financement. De fait, le RIIPSO, le RIASQ et le RSEQ ont tous les trois soumis des projets aux fins de financement au Secrétariat à la jeunesse au printemps 2016.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- Le 3 février 2016, la Fédération des cégeps a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, lancée en novembre 2015 par le ministre du Travail, M. Sam Hamad, en vue de l'adoption d'un nouveau plan d'action gouvernemental en ce domaine. La Fédération y a souligné d'entrée de jeu que l'éducation représente l'outil le plus sûr pour briser le cycle de la pauvreté et que le réseau collégial public constitue un acteur clé pour lutter contre ce phénomène. Parmi les recommandations pour accroître la contribution des cégeps en ce sens, la Fédération a pointé la reconnaissance de la réussite éducative comme responsabilité collective prioritaire et la nécessité de réinvestir dans le réseau collégial public de manière à ce que les cégeps puissent offrir des services correspondant aux besoins des étudiants et soient à même de soutenir ces derniers dans leur réussite et leur persévérance scolaires. La Fédération des cégeps a par ailleurs recommandé que ce plan d'action tienne compte du rôle joué par les cégeps dans la prévention en matière de santé mentale, plus particulièrement en ce qui a trait aux services de première ligne qui doivent être offerts en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux et les autres réseaux de l'éducation. Elle y a aussi réclamé une reconnaissance des efforts déployés par les cégeps pour favoriser la réussite éducative des étudiants en situation de handicap ainsi que celle des étudiants autochtones. Enfin, la Fédération a proposé que le futur plan d'action gouvernemental reconnaisse l'importance de l'accès à la formation continue pour les populations étudiantes éloignées du marché du travail et le rôle clé que jouent les cégeps à cet égard.

Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)

- Les 26 et 27 mai 2016, le Cégep de Saint-Laurent et le Collège Vanier ont accueilli à tour de rôle l'édition 2016 du Rendez-vous du Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO). Fidèle à sa tradition, le Rendez-vous est l'occasion de discuter d'enjeux importants qui concernent les jeunes et sur lesquels les intervenants psychosociaux sont appelés à intervenir quotidiennement, par exemple le stress, l'anxiété, la santé mentale, les relations conjugales et la prévention de la dépression. De même, l'événement est un moment privilégié pour prendre du recul, partager des pratiques et parfaire des compétences. En ouverture de la première journée, Mme Rose-Marie Charest, psychologue et ancienne présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, a prononcé une conférence sur l'importance pour les intervenants de préserver leur propre santé mentale pour mieux s'occuper de celle des autres, dans un contexte de relation d'aide. Plus tard au cours de cette même journée, Mme Diane Marcotte, professeure, chercheuse et directrice du Laboratoire de recherche sur la santé mentale des jeunes en contexte scolaire de l'UQAM, a présenté *Zenétudes*, un programme de prévention en santé mentale destiné aux nouveaux étudiants au collégial, qui a vu le jour grâce entre autres à un projet pilote en cours au Cégep de Sorel-Tracy. *Zenétudes* vise à diminuer le risque d'abandon scolaire ainsi que les symptômes de dépression et d'anxiété chez les jeunes au moment de la transition du secondaire au collégial. Le RIIPSO est par ailleurs en attente d'une réponse du Secrétariat à la jeunesse à sa demande de financement pour subventionner le déploiement de ce programme au collégial. Parmi les autres activités offertes au cours de ce Rendez-vous, deux formations ont été présentées aux participants et traitent des comportements relationnels et sexuels des jeunes, tout autant que des bénéfices du recours à la thérapie cognitivo-comportementale dans le traitement de l'anxiété et des inquiétudes.

Collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux

- Les représentations de la Fédération ont contribué à ce que le Plan d'action en santé mentale 2015-2020 du gouvernement du Québec comporte une mesure obligeant tous les centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS et CIUSSS) à conclure des ententes de collaboration formelles avec les cégeps de leur territoire, de façon à répondre aux besoins énoncés par ceux-ci. Cette collaboration cherche à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande complémentarité des services offerts aux étudiants par les établissements d'enseignement et de santé, par le biais d'un partage de ressources et d'une concertation accrue. La Fédération a donc soutenu les collèges dans le cadre de leurs pourparlers avec les centres intégrés, en leur fournissant conseils et outils, en mettant en commun les divers mécanismes développés par les cégeps et en intervenant directement auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Des ententes jugées très satisfaisantes ont ainsi été conclues, mais les efforts à déployer en 2016-2017 devront être tout aussi importants si on veut atteindre les objectifs du plan d'action gouvernemental.

- La collaboration entre le réseau collégial et le réseau de la santé et des services sociaux s'est accrue en 2015-2016 et a pris diverses formes. Des représentants de la Fédération ont été invités à participer aux travaux du Groupe national sur les cliniques jeunesse, dans l'espoir que soit bonifié et déployé ce modèle dans le réseau collégial. Ils participent aussi à une démarche de consultation mise en place conjointement par le MSSS, le Fonds de recherche du Québec—Santé et la Fondation Graham Boeckh, qui permettra la mise en œuvre de projets novateurs de démonstration de réseaux de services intégrés en santé mentale pour les jeunes de 12 à 25 ans, à compter de 2016-2017. Ces trois partenaires se sont engagés à financer, sur une période de cinq ans, les démarches d'implantation et d'évaluation de ces projets, avec une approche intersectorielle. Il est fortement suggéré que les cégeps soient reconnus comme des milieux d'expérimentation pour la mise en œuvre de ces projets porteurs.

- Des représentants de la Fédération ont participé à une consultation du MSSS intéressée à déterminer les meilleures stratégies de transfert de connaissances en lien avec les résultats de l'étude PIXEL, portant sur la santé sexuelle des jeunes de 17 à 29 ans, à laquelle ont contribué les cégeps en 2014. La Fédération a également participé à la consultation gouvernementale dans le cadre de l'élaboration d'une première Politique gouvernementale de prévention en santé, saisissant l'occasion pour faire valoir l'importance pour le réseau collégial et les cégépiens d'être pris en considération dans cette Politique et pour réitérer la nécessité de compter sur une concertation étroite entre les deux réseaux. En 2016-2017, un comité tripartite Fédération—MEES—MSSS assurera le suivi de tous les chantiers en matière de santé et services sociaux.

Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC)

- Les travaux de développement du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) se sont poursuivis au sein de la Fédération des cégeps, l'objectif pour l'année 2015-2016 étant d'améliorer l'appropriation de ce sondage par les collèges, d'augmenter le taux de participation des étudiants et d'obtenir des résultats intéressants qui puissent être utilisés par les établissements et par le réseau. Différents moyens ont été mis de l'avant pour promouvoir le sondage auprès des collèges, tels l'élaboration d'une trousse visuelle, d'un bulletin SPEC faisant état des principaux faits saillants de chacune des opérations, d'un guide de procédure étape par étape ainsi qu'un suivi auprès des collèges participants.

- Si les taux de participation ont varié d'un collège à l'autre selon l'intérêt et les ressources disponibles pour lancer les opérations et faire les suivis nécessaires auprès des étudiants, les résultats sont encourageants pour cette deuxième année d'implantation. Précisément, 17 013 étudiants ont participé au SPEC 1, administré du mois d'avril au mois de septembre 2015, soit 32,7 % des étudiants visés — étudiants qui ont commencé leurs études collégiales à l'automne 2015. L'opération SPEC 2, qui s'est déroulée de janvier à mai 2016, a conduit 7023 étudiants à remplir le questionnaire, soit 17,9 % des étudiants visés. Historiquement, ce sondage affiche un taux de participation plus faible que le SPEC 1, puisque les étudiants visés — ceux qui poursuivent leurs études collégiales pour une deuxième session consécutive — sont déjà installés dans leur « routine collégiale ». On note malgré tout une amélioration du taux de participation au SPEC 2 par rapport aux années précédentes.

© CÉGEP LIMOILOU

Le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps 1 (SPEC 1) et le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps 2 (SPEC 2) fournissent aux établissements d'enseignement collégial de précieux outils grâce auxquels ils peuvent mieux connaître leurs étudiants, les accompagner dans la poursuite de leurs études et leur offrir les services appropriés, en particulier en ce qui concerne l'aide à la réussite.

Prévention du phénomène de la radicalisation violente

- Le 15 septembre 2015, à Québec, la Fédération des cégeps a présenté un mémoire dans le cadre des audiences de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi nº 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes. Par la voix de son président-directeur général, M. Bernard Tremblay, la Fédération des cégeps a demandé au gouvernement de retirer les articles de loi ciblant directement les établissements du réseau collégial public et a plutôt préconisé une approche concertée dans la recherche de solutions face au problème émergent et complexe de la radicalisation. Elle estimait que le fait d'accorder au ministre des pouvoirs d'enquête à l'égard des comportements pouvant faire craindre pour la sécurité morale ou physique des étudiants et de lui donner celui de retenir ou d'annuler la subvention destinée à un cégep, comme le proposait le projet de loi, était superflu, puisque la loi régissant les cégeps donne déjà tous les pouvoirs au ministre à cet égard. Face à la radicalisation, un phénomène nouveau qui n'est pas propre aux cégeps, mais qui concerne tous les acteurs de la société, la Fédération préconise une approche constructive, basée sur la concertation et la collaboration, comme celles que prévoient d'autres éléments du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 en matière de radicalisation auxquels les cégeps souscrivent déjà. La Fédération des cégeps en a profité pour rappeler qu'elle a multiplié les représentations auprès des ministères concernés pour signifier la volonté des collèges d'agir dans ce domaine, en plus de prendre part à différents projets de recherche destinés à mieux comprendre le phénomène, de manière à bonifier, collectivement, les mesures de prévention et d'intervention à cet égard.
- En 2015-2016, la Fédération a collaboré avec l'équipe de recherche dirigée par la Dre Cécile Rousseau, directrice scientifique du SHERPA au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Des résultats préliminaires à l'étude *Le défi du vivre ensemble : Les déterminants individuels et sociaux du soutien à la radicalisation violente des collégiens et collégiennes au Québec* — à laquelle participent huit cégeps et ont répondu plus de 1800 étudiants — ont été présentés dans le cadre du colloque sur la radicalisation violente organisé par le Collège de Rosemont, le 12 avril 2016. Ces résultats indiquent que, dans l'ensemble, le soutien à la radicalisation violente chez les cégépiens demeure très faible et que la majorité des étudiants considère que le vivre ensemble dans les collèges se porte bien. Toutefois, ils permettent aussi de déterminer un certain nombre de facteurs de vulnérabilité à mieux comprendre et de facteurs de protection à consolider. Des leviers d'action seront développés en 2016-2017, et du financement supplémentaire confirmé permettra d'étendre la portée de l'étude à d'autres cégeps.

Carrefour de la réussite au collégial

- Le 7 mars 2016, le Carrefour de la réussite au collégial tenait son 12e colloque annuel sur le thème *Quinze années de réussite*. La journée, qui a attiré environ 180 participants issus des établissements publics et privés du réseau collégial, fut l'occasion de mettre en lumière les meilleures pratiques des collèges et de susciter l'évolution de la réflexion sur la question de la réussite et de la persévérance scolaires. Parmi les activités de la journée, des acteurs en provenance des réseaux collégial et universitaire ont mis en relief le programme de prévention en santé mentale *Zenétudes*, une enseignante en français et une conseillère pédagogique du Cégep de Rimouski ont présenté une approche pour valoriser le français dans les programmes techniques, et un enseignant-chercheur en statistiques du centre de recherche ÉCOBES (Cégep de Jonquière) a présenté CartoJeunes, un site regroupant, par territoire, des données sur les conditions de vie et les parcours scolaires des jeunes Québécois, dont les étudiantes et les étudiants de cégep. La journée s'est clôturée par une allocution de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, qui a profité de l'occasion pour déclarer que les cégeps sont une fierté pour le Québec et qu'ils sont les mieux placés pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans qui en sont à une étape déterminante de leur vie.

ProfilTIC.ca et MonImageWeb.com

- En avril 2016, le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC), rattaché à la Fédération des cégeps, met à la disposition des étudiants, des enseignants et des autres acteurs du réseau collégial deux sites Web, ProfilTIC.ca et MonImageWeb.com. Mis en ligne en collaboration avec Profweb, le site ProfilTIC.ca propose des centaines de ressources, en français et en anglais, pour soutenir le développement des habiletés du profil TIC des étudiants soit rechercher, traiter et présenter l'information, travailler en réseau et exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) de manière efficace et responsable. De son côté, le site MonImageWeb.com est un outil de référence bilingue sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux et de la cybercommunication. Qu'est-ce que la cyberréputation ? Comment reconnaître une situation de cyberintimidation ? Comment prévenir les mauvaises rencontres en ligne ? Que faire en cas d'usurpation d'identité ? Autant de questions auxquelles répond MonImageWeb.com, un site qui contribue aussi au développement d'habiletés du Profil TIC des étudiants, soit veiller à la sécurité de l'information numérique et agir de manière éthique et citoyenne sur le Web.

Science, on tourne !

- La finale de la 24e édition du concours scientifique et technique Science, on tourne ! a eu lieu les 29 et 30 avril au Cégep de Chicoutimi. Créé en 1992 par la Fédération des cégeps, le concours *Science, on tourne !* vise à favoriser, chez les jeunes des collèges, une meilleure compréhension des divers aspects de la science et de la technologie dans une perspective plus large de développement de la culture scientifique. L'édition 2016 s'est déroulée sous le thème *Volte-face*, où le défi consistait à construire un véhicule qui devait effectuer un aller-retour en utilisant l'énergie éolienne dans une direction et l'énergie potentielle gravitationnelle dans l'autre. Au terme des deux journées de concours, la Fédération des cégeps a remis le Prix du mérite à M. Simon Marcoux, à M. Vincent Brunelle et à M. Marek Wright du Cégep de Saint-Jérôme. D'une valeur de 1000 $, le Prix du mérite récompense l'équipe s'étant le plus distinguée par sa communication orale, par la performance, l'ingéniosité et le design de son engin, ainsi que par la quantité de matériaux recyclés utilisés dans sa construction. Organisé par le Centre de démonstration en sciences physiques (CDSP) rattaché au Cégep Garneau, le concours scientifique *Science, on tourne !* a comme second objectif de démontrer que science et plaisir peuvent coexister.

Cégeps en spectacle

- Le 30 avril 2016, à l'occasion de la finale nationale de la 37e édition de Cégeps en spectacle qui s'est déroulée au Cégep de Chicoutimi, M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, a remis le Prix Création au groupe Les Chouines du campus Notre-Dame-de-Foy. Le Prix Création, soit une bourse de 1500 $, récompense le finaliste ayant réalisé la performance la plus originale. Les Chouines, composé de M. Vincent Chouinard, de Mme Ariane Roy, de Mme Élizabeth Lavallée et de Mme Anne-Rose Tremblay, ont interprété sur scène un numéro musical au piano, aux percussions et à la guitare basse. L'originalité de leur performance, l'harmonie de leur ensemble et leur mise en scène élégante ont tout particulièrement séduit les membres du jury.

Chapeau, les filles !

- Le 6 juin 2016, à l'occasion du gala national de la 20e édition du concours *Chapeau, les filles !* qui a lieu à l'Assemblée nationale du Québec, M. Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, a remis une bourse de 2000 $ à Mme Alexandra Villeneuve, étudiante en Techniques de maintenance d'aéronefs à l'École nationale d'aérotechnique, un campus du Cégep Édouard-Montpetit. Mme Villeneuve a retenu l'attention du jury par sa démarche passionnée et engagée, sa réflexion et sa connaissance poussée des enjeux inhérents au milieu de l'aviation. Elle s'est distinguée aussi par sa façon de prendre sa place dans un domaine à prédominance masculine et par ses idées originales, cherchant de la sorte à appuyer et à intégrer les filles dans des secteurs du marché du travail traditionnellement masculins. Partenaire du concours *Chapeau, les filles !* pour une 11e année consécutive, la Fédération des cégeps contribue à la promotion de la diversification des choix de carrières qui s'offrent à l'ensemble des filles. Ce concours, organisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en collaboration avec de nombreux partenaires, fournit également une belle occasion de valoriser la filière technique collégiale, qui compte 132 programmes d'études.

Gala OSEntreprende – de gauche à droite : Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, les lauréats du projet Festival d'humour Festi Rire du Cégep de Jonquière, ainsi que Julie Boudreault, directrice des ressources humaines du Cégep de Jonquière.

Ci-contre : Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, et Alexandra Villeneuve de l'École nationale d'aérotechnique (Cégep Édouard-Montpetit).

Ci-bas : Finale nationale de Science, on tourne ! – de gauche à droite: Vincent Brunelle, Marek Wright et Simon Marcoux du Cégep de Saint-Jérôme.

Défi OSEntreprendre

- Le 16 juin 2016, dans le cadre du gala OSEntreprendre qui s'est déroulé au Palais Montcalm, à Québec, la Fédération des cégeps a félicité les étudiantes et les étudiants du Cégep de Sainte-Foy et du Cégep de Jonquière qui ont remporté respectivement les honneurs dans les catégories « Collégial — individuel ou petit groupe » et « Collégial — collectif ». Les étudiantes et les étudiants du Cégep de Sainte-Foy ont raflé le premier prix de leur catégorie grâce à leur projet d'atelier de réparation de vélo qu'ils ont créé avec la volonté de promouvoir le transport actif et d'accroître l'usage du vélo comme outil de déplacement. L'équipe d'étudiantes et d'étudiants du Cégep de Jonquière s'est vue, quant à elle, mériter le premier prix de sa catégorie avec leur Festival Festi Rire, un événement régional rassembleur qui a mobilisé autant des artistes de la relève que des professionnels du milieu de l'humour, en plus d'attirer plus de 600 spectateurs à sa toute première édition. La Fédération des cégeps est partenaire du Défi OSEntreprendre, anciennement désigné sous le vocable Concours québécois en entrepreneuriat, qui a comme mission de faire rayonner les initiatives entrepreneuriales, en particulier celles des jeunes du collégial, d'inspirer le désir d'entreprendre et de contribuer au développement économique du Québec.

L'INTERNATIONALISATION

DU RÉSEAU COLLÉGIAL

LES CÉGEPS, OUVERTS SUR LE MONDE

L'internationalisation des cégeps est un enjeu qui regroupe notamment la mobilité étudiante et enseignante, le recrutement d'étudiants étrangers et l'exportation du savoir-faire des cégeps en matière de formation.

© CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

En 2015-2016 :

- Le 13 octobre 2015, au Mexique, la Fédération des cégeps a signé deux importantes ententes avec l'Association nationale des Universités Technologiques du Mexique (ANUT), qui regroupe l'ensemble des 110 Universités technologiques du pays, ainsi qu'avec l'Association nationale des Universités polytechniques du Mexique, qui représente les 50 Universités polytechniques du pays. Ces signatures ont eu lieu dans le cadre d'une mission gouvernementale au Mexique dirigée par le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, qui a donné l'occasion à des partenaires des milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur de solidifier et d'accroître leurs échanges économiques et institutionnels avec le Mexique. Plus précisément, ces ententes visent entre autres le développement de la mobilité étudiante et enseignante, l'échange de matériel didactique, le développement conjoint de programmes d'études et de projets d'enseignement de langues (français et espagnol). Elles favorisent en outre le développement de projets conjoints en matière de recherche, de transfert technologique et d'innovation, des domaines d'expertise des cégeps. Au cours des dernières années, une quarantaine d'ententes ont été conclues entre les cégeps et les Universités technologiques du Mexique. Ce nombre, qui est en hausse, est attribuable à la présence active de la Fédération des cégeps dans le pays et à l'action de ses partenaires sur place. Ces ententes donnent à une proportion considérable d'étudiants et d'enseignants québécois la possibilité de faire des séjours de mobilité et d'enrichir respectivement leur parcours scolaire ainsi que le contenu pédagogique de leurs cours.

Le réseau collégial public est très actif au Mexique, qui est l'un des pays partenaires privilégiés pour le développement d'ententes et de partenariats. Quatre cégeps, soit le Collège Ahuntsic, le Cégep de Jonquière, le Collège Montmorency et le Cégep de Saint-Félicien, ont aussi signé des ententes particulières dans le cadre de cette mission qui a mis à l'honneur les efforts des collèges québécois à l'international.

- En décembre 2015, la Fédération des cégeps a obtenu l'appui du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour son projet de développement d'un partenariat entre des cégeps et des facultés de technologie à São Paulo, au Brésil. Porté par la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps, ce projet s'articule autour de deux partenariats de recherche appliquée auxquels s'ajoute de la mobilité étudiante et enseignante. Partenaire brésilien dans ce projet, l'agence INOVA souhaite s'inspirer du modèle des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) affiliés aux cégeps pour étendre son réseau de centres de recherche appliquée à ses facultés de technologie réparties sur l'ensemble du territoire de São Paulo. Ce projet contribuera par ailleurs à accroître le potentiel d'exportation de l'expertise québécoise en matière de technologies propres et de développement durable.

- Le 24 février 2016, au Collège Dawson, près d'une centaine de personnes ont participé à la rencontre entre les cégeps du Québec et les collèges communautaires des États-Unis, organisée conjointement par la Fédération des cégeps et le consulat général des États-Unis à Montréal. Cette rencontre a eu lieu en marge du congrès de l'Association des administrateurs de l'éducation internationale (AIEA), qui s'est tenu pour la première fois à Montréal. Au total, des représentants de 17 cégeps, 11 collèges communautaires et deux universités américaines provenant de neuf états américains ont participé à l'événement. Le programme prévoyait des présentations sur les systèmes d'éducation, sur les procédures d'immigration inhérentes aux échanges étudiants et sur l'échange de bonnes pratiques. Dans son allocution d'ouverture, Mme Nina Maria Fite, consule générale des États-Unis à Montréal, a vanté les mérites du système collégial public québécois et a

< MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE RECRUTEMENT INTERNATIONAL >

souligné la qualité de l'enseignement prodigué dans les cégeps, mentionnant le fait que les établissements qu'elle a visités depuis son arrivée à Montréal en 2014 l'ont fortement impressionnée. Elle a indiqué par ailleurs que les échanges de mobilité en éducation constituent une priorité pour les États-Unis qui se sont fixés comme objectif d'atteindre 100 000 échanges avec le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes d'ici 2020. Elle a souligné également les similitudes entre les cégeps et les collèges communautaires américains, surtout leur caractère accessible, abordable et le fait qu'ils préparent adéquatement les jeunes et les adultes pour l'université et le marché du travail, faisant observer au passage que le Québec et les États-Unis peuvent retirer des bénéfices majeurs de la création de partenariats privilégiés entre les deux réseaux.

- En mars 2016, dans le cadre de la semaine de la francophonie, la Fédération des cégeps a participé à une mission éducative au Brésil organisée par le consulat général du Canada à São Paulo, mission qui visait notamment à affirmer le fait français au Canada à travers les études postsecondaires. Une dizaine d'établissements francophones canadiens, dont le Collège Ahuntsic et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, ont répondu à l'appel. Les activités de promotion se sont déroulées à São Paulo, à Rio de Janeiro et à Brasilia.

- Les 14 et 15 avril 2016, la Fédération des cégeps a reçu une délégation de la Colombie, à laquelle participait entre autres la vice-ministre de l'Éducation supérieure du pays, Mme Natalia Ariza. L'objectif de cette mission était d'étudier le modèle des cégeps en prévision de l'implantation d'une réforme du système d'enseignement supérieur en Colombie. La délégation s'est intéressée à la formation technique et à la formation préuniversitaire des cégeps, ainsi qu'à leurs liens avec les ordres d'enseignement secondaire et universitaire. La Colombie souhaite démarrer un projet pilote prônant la mise sur pied d'un établissement d'enseignement supérieur technique et préuniversitaire qui s'inspire du modèle du cégep, dans le département de Huila, une région fortement touchée par le taux de chômage chez les jeunes. Le gouvernement colombien travaille à la refonte de son système d'éducation et mise sur l'offre d'une formation qualifiante sur le marché du travail. En matière d'enseignement technique, la Colombie s'intéresse particulièrement aux domaines de l'industrie créative, de la production numérique, du tourisme, de l'entrepreneuriat et de l'enseignement des langues. Le pays veut en outre favoriser l'accès aux études supérieures et amener les jeunes à se développer comme citoyens responsables, des objectifs aussi poursuivis par le modèle de l'enseignement préuniversitaire des cégeps.

- Le 9 juin 2016, en présence de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Christine St-Pierre, la Fédération des cégeps a signé une nouvelle entente de partenariat en matière d'entrepreneuriat jeunesse avec l'Institut supérieur d'enseignement professionnel de Thiès, au Sénégal, et la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES). Cette entente a pour objectif d'établir un cadre général de coopération permettant le démarrage d'activités communes en entrepreneuriat jeunesse, sur une période de deux ans, et le renforcement de l'efficacité des actions des partenaires à cet égard. Concrètement, cette entente pourra par exemple donner lieu à l'organisation de sessions de formation offertes par les cégeps à des formateurs issus d'autres pays et portant sur des thématiques émergentes, à la mise en place de communautés de pratique ou encore à la création de nouvelles écoles entreprises.

- Toujours en juin 2016, dans le cadre du congrès annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), au programme de l'événement Rendez-vous de l'internationalisation, la Fédération des cégeps a organisé une table ronde portant sur la francophonie. En plus du président-directeur général de la Fédération, M. Bernard Tremblay, des invités de la Belgique, de la France et du Sénégal participaient à cette table ronde. À la suite de cette activité, les quatre partenaires ont signé une entente pour favoriser la mobilité étudiante et enseignante entre les pays représentés. Cette entente a été signée devant la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David.

© CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

© ÉMILIE SUMMERMATTER – CÉGEP MARIE-VICTORIN

Dispositif de recrutement de la Guadeloupe, de La Réunion, de la Nouvelle-Calédonie

- Par ailleurs, en 2015-2016, la Fédération des cégeps a coordonné les activités de trois dispositifs de recrutement qui ont pour centre principalement ou exclusivement, selon le dispositif, des cégeps en baisse d'effectifs. D'abord, en août 2015, la Fédération des cégeps a coordonné le séjour de Mme Marie-Camille Mounien, première vice-présidente de la région Guadeloupe, et Mme Élisabeth Simon, chef du service Mobilité, direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur de la région Guadeloupe, qui ont visité deux des cégeps qui accueillent des étudiants guadeloupéens, le Cégep de Baie-Comeau et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Puis, dans le cadre du projet Mobilité des étudiants réunionnais, la Fédération des cégeps a de nouveau été mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour planifier et coordonner des missions d'information et de recrutement à La Réunion dès l'automne 2015. En mars 2016, la Fédération des cégeps a coordonné le séjour d'une représentante de la Nouvelle-Calédonie, qui a visité les huit cégeps du réseau qui accueillent des étudiants calédoniens.

Salons de recrutement

- Enfin, en 2015-2016, la Fédération des cégeps a coordonné la présence des cégeps du Québec à des salons de recrutement internationaux en collaboration avec les trois services régionaux d'admission. Les cégeps du Québec ont participé ainsi à sept salons de recrutement en France et à un au Luxembourg, celui qui était prévu en Belgique ayant dû être annulé en raison de menaces terroristes à Bruxelles.

RECHERCHE

COLLÉGIALE

© CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

ENTRE SAVOIR ET INNOVATION

Au sein de leurs établissements d'enseignement comme dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui leur sont affiliés, les cégeps réalisent des activités de recherche qui contribuent au développement du savoir, des connaissances et de l'innovation.

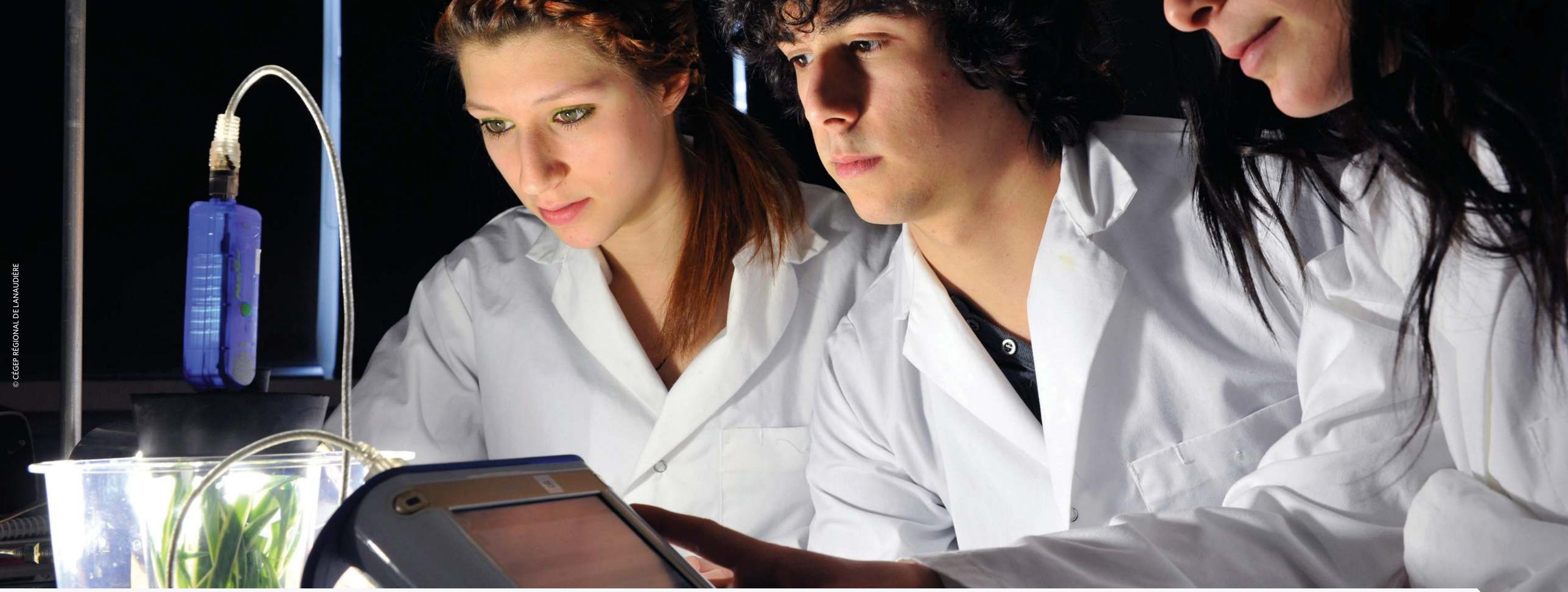

© CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

En 2015-2016 :

- Le 10 septembre 2015, à l'occasion de la campagne électorale fédérale, la Fédération des cégeps a lancé un appel à l'ensemble des partis politiques dans la course en vue de former le prochain gouvernement du Canada, appel voulant qu'ils prennent l'engagement de mieux soutenir la recherche au collégial s'ils étaient portés au pouvoir le 19 octobre suivant. Bien que la recherche menée dans les cégeps et dans leurs centres de transfert de technologie (CCTT) soit un moteur essentiel de l'innovation dans les entreprises de tous les secteurs économiques et sur le plan social également, les sommes allouées dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) et à travers le Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges ne suffisent pas à développer la recherche appliquée dans les collèges au rythme des besoins des différents secteurs industriels, ni à soutenir les enseignants de cégep, qui ne peuvent s'investir davantage en recherche faute de soutien. La Fédération des cégeps attend précisément du gouvernement du Canada qu'il hausse le financement du programme ICC, pour compenser l'absence de financement des frais généraux en recherche, entre autres, et rendre permanent le Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges.

- Le 28 septembre 2015, par voie de communiqué, la Fédération des cégeps a déploré la suspension par le Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies (FRQNT) de la Journée de la recherche et du Prix d'excellence 2016, deux activités qui mettent en valeur la recherche au collégial. La Fédération a indiqué que les cégeps étaient d'autant plus touchés par cette décision du FRQNT que le Prix d'excellence, qui est remis depuis 2014 en alternance à des chercheurs du collégial et des universités, aurait dû être décerné à une personne du collégial à l'occasion de la prochaine édition. En 2014, deux prix avaient été accordés au collégial tant la qualité et le nombre des chercheurs étaient importants. Quant à la prochaine Journée de la recherche, elle se serait normalement aussi déroulée en milieu collégial. La suspension de ces mesures essentielles au rayonnement de la recherche au collégial s'ajoute aux réductions de soutien à la recherche que laissent entrevoirde nouvelles dispositions du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) et du volet innovation sociale du Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART), deux programmes placés sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Le récipiendaire du Prix Acfas — Denise-Barbeau 2015 dans la catégorie sciences de la nature, sciences médicales, génie et mathématiques a été dévoilé lors du 71e Gala de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), à Montréal, le 23 octobre 2015. Il s'agit de M. Mohamed Benhaddadi, détenteur d'un doctorat en génie électrique et professeur de technologie du génie électrique au Cégep du Vieux Montréal. M. Benhaddadi s'intéresse à l'avancement et à la transmission des connaissances dans le domaine de l'énergie électrique en général et en ce qui concerne les moteurs et les variateurs électroniques de vitesse en

particulier. Ses travaux de recherche se situent dans le champ de l'efficacité énergétique des entraînements électriques. M. Benhaddadi est l'auteur de nombreuses publications et communications scientifiques, dont l'ouvrage Dilemmes énergétiques (PUQ) qui fait le point sur les principales ressources énergétiques de la planète et pose avec acuité le défi environnemental. Parrainé par la Fédération des cégeps et l'Association des collèges privés du Québec, le prix d'excellence scientifique Denise-Barbeau vise à souligner la qualité exceptionnelle des activités de recherche d'une personne du réseau collégial. Créé en 2014, le prix est décerné à compter de 2015 en l'honneur de Denise Barbeau, docteure en psychopédagogie et récipiendaire de plusieurs prix et mentions du ministre, et enseignante pendant plus de 30 ans au Collège de Bois-de-Boulogne. Le Prix Acfas — Denise-Barbeau est remis en alternance chaque année entre deux groupes de disciplines : sciences sociales et humaines et sciences de la nature, médicales, du génie et mathématiques.

Par ailleurs, avec six colloques organisés et plus de cent communications scientifiques présentées par des chercheurs et des chercheuses en provenance d'une trentaine de cégeps et de seize centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), la recherche au collégial a occupé une place de choix au 84e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), qui s'est déroulé du 9 mai au 13 mai à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

- Dans la foulée des travaux du comité mixte Fédération des cégeps-ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur la recherche, la Fédération a complété, en juin 2015, une collecte de données afin de mieux faire connaître les activités de recherche effectuées dans les cégeps à l'extérieur de leurs centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

  En 2015-2016, l'analyse des données recueillies auprès de 43 cégeps sur 48 permet d'établir certains constats pour l'année 2013-2014 :

  - **37 DES 43 CÉGEPS ONT DÉCLARÉ UN TOTAL DE 207 PROJETS DE RECHERCHE HORS CCTT.**
  - **LES CÉGEPS DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC ONT RÉALISÉ DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, AUTANT DANS LES CÉGEPS ANGLOPHONES QUE FRANCOPHONES.**
  - **LES PROJETS SONT ASSOCIÉS À TOUS LES SECTEURS SCIENTIFIQUES, MAIS SURTOUT :**
    - *aux sciences sociales et humaines dans les disciplines suivantes : psychopédagogie, sociologie didactique;*
    - *aux sciences naturelles et génie dans les disciplines suivantes : biologie, physique, mathématiques appliquées et fondamentales, génie mécanique.*
  - **29 CÉGEPS ONT FAIT PARTIE DE COLLABORATIONS INTERCOLLÉGIALES**
  - **24 CÉGEPS ONT FAIT PARTIE DE COLLABORATIONS INTERORDRES (NOTAMMENT AVEC LES UNIVERSITÉS)**
  - **7,7 M$ DE SOUTIEN FINANCIER ONT ÉTÉ DÉCLARÉS POUR 2013-2014 :**
    - *99 projets ont obtenu du financement du gouvernement provincial : 5,4 M$*
    - *15 projets ont obtenu du financement du gouvernement fédéral : 0,8 M$*
    - *Autres sources de financement : 1,5 M$*

- La Fédération des cégeps soutient les collèges en produisant, entre autres, des outils de gestion en matière de recherche. Toujours dans la foulée des travaux du comité mixte sur la recherche, la Fédération a piloté, en 2015-2016, des travaux de conception d'un guide pour la rédaction d'une politique institutionnelle relative à la propriété intellectuelle liée à la recherche.

LA RECHERCHE COLLÉGIALE, C'EST…

Depuis leur création, les cégeps contribuent à l'accroissement du savoir et à l'avancement des sciences à travers des projets de recherche dans des champs d'application multiples et variés ainsi qu'à travers des collaborations fructueuses avec les universités. Les chercheurs du collégial exercent leurs activités de recherche au sein de leur département ou dans des groupes de recherche. Dotés d'une vingtaine de centres de recherche et de 48 CCTT répartis sur l'ensemble du territoire, les cégeps répondent à des besoins d'innovation et de transfert technologique dans les organisations et dans les entreprises, en particulier dans les PME, ou encore mènent des travaux axés sur le développement de pratiques sociales novatrices dont les retombées profitent à la société dans son ensemble. En créant des conditions propices à la recherche pour les enseignants comme pour les étudiants, les professionnels et les employés de soutien, les cégeps favorisent l'émergence de la relève scientifique tout aussi bien que la vitalité des programmes d'études. Près de 4000 entreprises et organismes ont bénéficié du soutien des CCTT dans leurs projets de recherche et d'innovation en 2012-2013. L'impact de ces centres collégiaux de transfert de technologie sur la profitabilité des entreprises est estimé à 210 millions de dollars, pour la même année.

AUTRES DOSSIERS

–

En 2015-2016 :

Création d'une instance en ressources informationnelles

- Le 10 juin 2016 a eu lieu la première assemblée générale du nouveau comité permanent en ressources informationnelles (CRI), au cours de laquelle ses membres ont adopté les règles de fonctionnement et ont désigné un comité exécutif qui aura pour tâche d'animer les travaux qui auront cours en 2016-2017. Le CRI a pour mandat, entre autres, de favoriser le regroupement des cégeps et de faciliter les échanges entre eux pour faire face aux défis communs en matière de ressources informationnelles. Ce comité assure également une veille technologique et informe l'ensemble du réseau des enjeux liés aux lois, aux règlements et directives gouvernementales en cette matière. Plusieurs projets technologiques réseau ont déjà été ciblés par le CRI pour engendrer des économies d'échelle ou encore pour répondre à la loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles : les progiciels de gestion intégrés (PGI), la communication unifiée, l'infonuagique, la sécurité de l'information et la mise en place d'un bureau de projets.

Mise en œuvre du projet sur la directive de sécurité de l'information gouvernementale

- Au printemps 2016, la Fédération des cégeps a procédé à l'embauche d'un conseiller en sécurité de l'information afin d'accompagner les collèges dans la mise en place de l'architecture gouvernementale de la sécurité de l'information (AGSI). Le financement du projet provient du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur avec qui la Fédération collabore pour atteindre les objectifs qui ont trait à la directive gouvernementale.

  Un nouveau sous-comité du CRI en sécurité de l'information a tenu ses premières rencontres en 2015-2016 en vue de démarrer les travaux. Entre autres actions prioritaires, ce sous-comité a recommandé la nomination d'un Responsable organisationnel de la sécurité informationnelle (ROSI) et celle d'un Coordonnateur organisationnel de la gestion des incidents (COGI), la création d'un gabarit de politique pour la sécurité de l'information, la catégorisation des actifs informationnels et l'organisation d'activités de sensibilisation.

Négociation des conventions collectives : ententes de principe

- Des ententes de principe sont survenues en décembre 2015, près d'un an après que le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), composé de représentants de la Fédération des cégeps et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), eut déposé ses propositions aux fédérations syndicales représentant le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien des cégeps dans le cadre de la négociation en vue du renouvellement des conventions collectives. Ces ententes de principe quant au volet sectoriel relevant du CPNC sont intervenues avec l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep, qui regroupait pour cette négociation la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN, avec les deux fédérations qui représentent le personnel professionnel, soit la FPPC-CSQ et le SPGQ, et avec celles représentant le personnel de soutien, la FEESP-CSN, la FPSES-CSQ ainsi que le SCFP-FTQ. Ces solutions négociées permettront aux cégeps de continuer à miser sur la grande compétence et le travail de qualité de leur personnel, et pour cela de répondre aux besoins des jeunes et des adultes et de relever les nombreux défis inhérents au développement socioéconomique du Québec

Projet de loi nº 86

- Le 8 mars 2016, par voie de communiqué, la Fédération des cégeps réagissait à la proposition de gouvernance scolaire défendue par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) en commission parlementaire, dans le contexte des auditions sur le projet de loi nº 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, soit de confier l'éducation à des conseils régionaux composés majoritairement d'entreprises. Tout en réitérant le souci pour les cégeps d'être des acteurs clés de l'adéquation formation-emploi ainsi que leur disposition à poursuivre leurs efforts en ce sens, la Fédération jugeait insensé et irresponsable, voire dangereux, de mettre le système d'éducation québécois entre les mains des entreprises, sans autre souci que de fournir la main-d'œuvre au marché du travail.

  Le 10 mars 2016, la Fédération des cégeps adressait également une lettre à la présidente de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, Mme Filomena Rotiroti, dont une copie était aussi transmise à la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David. Dans sa lettre, la Fédération répétait son désaccord avec la proposition de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et précisait à la présidente de la Commission que les collèges publics ont de nombreux liens avec les entreprises et que leurs programmes sont déjà élaborés et révisés en collaboration avec le marché du travail. Citant en exemple les projets de partenariat qu'elle a elle-même mis sur pied avec des partenaires économiques, dont la FCCQ, la Fédération indiquait par ailleurs qu'il valait mieux favoriser encore davantage les rapprochements entre les établissements d'enseignement et les entreprises que de s'engager dans un débat de structures.

Campagne de positionnement CÉGEP

- En 2015-2016, la Fédération des cégeps lançait le deuxième volet de la campagne publicitaire CÉGEP, qui met en lumière la contribution des cégeps à l'essor du Québec d'aujourd'hui et de demain. Quelque 50 000 étudiants sortent annuellement du cégep avec leur diplôme d'études collégiales en poche, tantôt pour accéder directement au marché du travail, tantôt pour poursuivre leurs études à l'université, ce qui fait que le Québec occupe de nos jours la première place au Canada pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme postsecondaire chez les 18-24 ans. Ce deuxième volet de campagne s'est déployé notamment sous la forme de publicités à la télévision, dans le métro de Montréal, dans certains commerces de région ainsi que dans certaines publications imprimées et en ligne. Le site Web lecegep.com a, quant à lui, fait l'objet d'une refonte complète, avec entre autres l'ajout d'un blogue et d'un jeu-questionnaire sur le réseau collégial public, et une page Facebook en lien avec la campagne CÉGEP a été créé et régulièrement alimentée. Rassemblés sous la signature « CÉGEP », les messages de cette campagne multiplateforme sont diffusés sur une période de trois ans, jusqu'en 2016-2017, pour culminer à l'occasion du 50e anniversaire de création du réseau des cégeps.

  Par ailleurs, dans son édition du 15 novembre 2015, le magazine L'actualité a publié un grand dossier sur les cégeps. Développé en collaboration avec la Fédération des cégeps, ce dossier a mis au jour d'une façon singulière des programmes de formation technique méconnus présentant des débouchés intéressants sur le marché du travail.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.
CÉGEP
lecegep.com

50 000 diplômés chaque année.
CÉGEP

DÉCROCHER UN DEC.
CÉGEP
lecegep.com

Les diplômés rapportent chaque année 6,5 milliards de dollars à l'économie québécoise.
CÉGEP

ORGANISMES PARTENAIRES

© CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CCSR
www.ccsr.qc.ca

Fondé en 1997, le CCSR est le plus grand regroupement d'achats du secteur de l'éducation au Québec. Il permet aux organisations participantes de réaliser d'importantes économies et de s'assurer un approvisionnement constant en produits de qualité, tout en bénéficiant des conseils et de l'assistance d'une équipe qualifiée, qui maîtrise en tous points les processus d'appels d'offres publics. Organisme à but non lucratif, le CCSR favorise la mise en commun de services et offre des solutions technologiques, du perfectionnement et des services-conseils qui répondent aux besoins des cégeps, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés.

Ses secteurs d'activité sont :

- Les achats regroupés : appels d'offres publics, négociation d'ententes et certification de fournisseurs, gestion et suivi des ententes, gestion contractuelle de programmes d'assurance.
- Les solutions technologiques : gestion, développement et assistance aux usagers de logiciels et de solutions informatiques répondant aux besoins du réseau de l'éducation (application de gestion des produits dangereux Véga, GID, logiciel antiplagiat), certification de fournisseurs.
- Les services aux bibliothèques : négociation de tarifs préférentiels pour l'accès à une vaste gamme de ressources électroniques, solutions technologiques pertinentes (entre autres un système intégré de gestion de bibliothèque Koha), partage d'expertise au sein de communautés virtuelles.
- Le perfectionnement : formations collectives et sur mesure, en présence ou à distance, adaptées aux problématiques du réseau de l'éducation.
- Les services-conseils : un réseau de consultants intervenant à la demande pour résoudre des problématiques organisationnelles.
- La santé et la sécurité : gestion d'une mutuelle de prévention et services visant à diminuer le nombre d'accidents et à réduire les coûts associés à la santé et la sécurité au travail.

Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
www.riasq.qc.ca

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les étudiants du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études et des campus du Québec, publics et privés, le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois d'octobre à juin : Cégeps en spectacle, l'Intercollégial de danse, l'Intercollégial de théâtre, le Circuit d'improvisation du RIASQ, le Concours intercollégial d'écriture dramatique l'Égrégore, l'Intercollégial d'arts visuels et l'Intercollégial de cinéma étudiant. Le RIASQ appuie également sept autres événements culturels intercollégiaux, soit le Concours intercollégial de sculpture sur neige, le Marathon d'écriture intercollégial, le concours de courts métrages De l'âme à l'écran, CégepBD, l'Intercollégial de philosophie, le recueil intercollégial de poésie Pour l'instant et le concours littéraire Critère.

Réseau Trans-tech
www.reseautranstech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech regroupe les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) associés aux cégeps et aux collèges du Québec. Les CCTT ont pour mission d'accompagner les PME et les organismes dans l'innovation par du soutien technique, du développement technologique et de recherche appliquée, de l'information et de la formation. Le Réseau Trans-tech peut aussi compter sur des centres spécialisés dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN). Ils ont pour but le développement social et sont des lieux de recherche interdisciplinaire appliquée. Le Réseau Trans-tech compte ainsi plus de 1100 experts techniques et scientifiques dans ses 49 centres, dont 48 dans le réseau collégial public, dans toutes les régions du Québec. Le Réseau Trans-tech a comme objectif de concerter l'action des CCTT, de faciliter l'accès à leurs services pour les entreprises et les organismes ainsi que de soutenir les collaborations entre les CCTT et les autres acteurs de l'innovation.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

–

Carrefour de la réussite au collégial
www.fedecegeps.qc.ca

Le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan institutionnel de réussite et des activités visant l'amélioration des compétences langagières en français. Il contribue à l'évolution de la réflexion en matière de réussite, de persévérance et de diplomation, à l'amélioration des compétences langagières en français, ainsi qu'au développement de l'expertise et des connaissances dans ce domaine. Il élabore et diffuse des outils, favorise les échanges et participe à la mise en place de stratégies d'entraide dans l'ensemble des collèges.

Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)
www.rebicq.ca

Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) est composé de cadres bibliothécaires, de professionnels des bibliothèques (spécialistes en moyens et techniques d'enseignement, bibliothécaires ou conseillers pédagogiques) et de techniciens en documentation, provenant de collèges publics et de collèges privés subventionnés. Il a pour mission de soutenir la mise en commun et le développement des expertises, des outils et des pratiques documentaires des bibliothèques collégiales.

Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)
www.reptic.qc.ca

Le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) regroupe, anime et outille les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration pédagogique des technologies dans les cégeps et collèges du Québec, qui interviennent auprès du personnel enseignant de leur établissement pour soutenir l'intégration pédagogique des TIC. Le Réseau fonctionne dans un esprit de travail collaboratif pour concevoir des cadres de référence et des ressources qui sont mis à la disposition de l'ensemble du réseau collégial. Le Réseau REPTIC partage aussi des ressources sur la lutte au plagiat électronique, le recours à l'infonuagique dans la classe, la formation à distance et le logiciel libre.

Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)
www.riipso.qc.ca

Le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) regroupe environ 280 membres — psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, orthopédagogues, psychoéducateurs, sexologues, éducateurs spécialisés, techniciens en travail social, intervenants de milieu et autres — qui interviennent directement auprès des étudiants des collèges aux prises avec une problématique de santé mentale ou d'ordre psychosocial ou encore vivant une détresse psychologique.

© CÉGEP DE VICTORIAVILLE

STRUCTURE DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

PRÉSIDENTE
Mme Marie-France Bélanger
Directrice générale
Cégep de Sherbrooke

VICE-PRÉSIDENT
M. Paul St-Onge
Président du conseil d'administration
Cégep Édouard-Montpetit

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS
M. Bernard Tremblay

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES
M. Mario Landry
Directeur général
Cégep Beauce-Appalaches

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE L'ESTRIE
Mme Marie-France Bélanger
(présidente du C. A.)
Directrice générale
Cégep de Sherbrooke

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA CÔTE-NORD
M. Claude Montigny
Directeur général
Cégep de Baie-Comeau

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Mme Murielle Lanciault
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal
Remplacée par
M. Mathieu Cormier
Directeur général
Cégep de Saint-Laurent

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DES RÉGIONS LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE
Mme Francine Paquette
Directrice générale
Cégep de Saint-Jérôme
Remplacée par
M. Michel Louis Beauchamp
Directeur général
Collège Lionel-Groulx

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS
M. Frédéric Poulin
Directeur général
Cégep de l'Outaouais

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE
M. Guy Laperrière
Directeur général
Collège de Valleyfied
Remplacé par
M. Roger Sylvestre
Directeur général
Cégep de Saint-Hyacinthe

REPRÉSENTATION DES COLLÈGES ANGLOPHONES
M. Richard Filion
Directeur général
Dawson College

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DES RÉGIONS MAURICIE—CENTRE-DU- QUÉBEC
M. Vincent Guay
Directeur général
Cégep de Victoriaville
Remplacé par
M. Guy Dumais
Directeur général
Collège Shawinigan

REPRÉSENTATION RÉGIONALE DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
M. Sylvain Blais
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE QUÉBEC
M. Louis Grou
Directeur général
Cégep Limoilou
Remplacé par
Mme Denise Trudeau
Directrice générale
Cégep Garneau

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DU BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE ET LES ÎLES
M. Yves Galipeau
Directeur général
Cégep de la Gaspésie et des Îles

REGROUPEMENT DES COLLÈGES DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN
M. Louis Lefebvre
Directeur général
Cégep de Saint-Félicien
Remplacé par
M. Gilles Lapointe
Directeur général
Cégep de Saint-Félicien

REPRÉSENTATION DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Jean Poitras
Président du conseil d'administration
Collège Lionel-Groulx

FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DES DIRECTRICES GÉNÉRALES

PRÉSIDENTE
Mme Marie-France Bélanger
Directrice générale
Cégep de Sherbrooke

FORUM DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT
M. Paul St-Onge
Président du conseil d'administration
Collège Édouard-Montpetit

VICE-PRÉSIDENT
M. Jean Poitras
Président du conseil d'administration
Collège Lionel-Groulx

COMMISSIONS PERMANENTES

Les cadres et les hors cadres des collèges sont regroupés au sein de la Fédération des cégeps en cinq commissions qui mènent des travaux d'analyse et conseillent l'assemblée générale.

COMMISSION DES AFFAIRES PÉDAGOGIQUES (CAP)

PRÉSIDENTE
Mme Michèle Comtois
Directrice des études
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES (CAE)

PRÉSIDENT
M. Yves Carignan
Directeur des affaires étudiantes et des relations avec la communauté
Collège Montmorency

COMMISSION DES AFFAIRES DE LA FORMATION CONTINUE (CAFC)

PRÉSIDENT
M. Michel Simard
Directeur de la formation continue et des services aux entreprises
Collège Lionel-Groulx

COMMISSION DES AFFAIRES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (CAMAF)

PRÉSIDENT
M. Yvon Pépin
Directeur des services financiers
Collège Ahuntsic

COMMISSION DES AFFAIRES DE RELATIONS DU TRAVAIL ET DE RESSOURCES HUMAINES (CARTRH)

PRÉSIDENT
M. René Corriveau
Directeur des ressources humaines
Cégep Édouard-Montpetit

PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

Bernard Tremblay
Président-directeur général

Brigitte Giroux
Directrice adjointe à la présidence-direction générale

Céline Desjardins
Conseillère en recherche et développement

Véronique Simonet
Adjointe de direction

DIRECTION ADJOINTE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

François Casabon
Directeur adjoint

François Hart
Technicien en informatique

Michel Allard
Technicien en informatique

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Judith Laurier
Directrice

Isabelle Drapeau
Technicienne en information

Roxane Dumas-Noël
Conseillère en communication

Mathieu St-Onge
Conseiller en communication

Christian Van Nuffel
Conseiller en communication

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES ET DE LA RECHERCHE

Isabelle Laurent
Directrice

Audrey Bigras
Conseillère en recherche et en développement

Amélie Gagnon
Technicienne en administration

Anne-Frédérique Champoux
(en remplacement de Lorrie Jean-Louis)
Animatrice du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

Hélène Jean-Venturoli
Conseillère en recherche et en développement

Valérie Lavoie
Coordonnatrice de la Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

Élizabeth Ledoux
Agente administrative
Poste vacant
Animatrice du réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)

Audrée Migneron
Technicienne en administration

Anne-Marie Pelletier
Technicienne en administration

Nicole Perreault
Animatrice du Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)

Julien Rondeau
Technicien en recherche

Micheline St-Pierre
Conseillère pour le réseau des services aux entreprises (SAE)

Martin Strauss
Coordonnateur de la Commission des affaires étudiantes (CAÉ)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Brigitte Langelier
Directrice

Diane Brien
Conseillère

Marie-Noël Desharnais
Conseillère en développement de la gestion des ressources humaines

Suzie Fortin
Conseillère

Diane Girouard
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Martine Lemire
Conseillère

Lucie Massé
Conseillère – Évaluation de la scolarité

Séverine Pugens
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Chantal Séguin
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Linda Serret
Technicienne en administration

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Martin Brazeau
Directeur

Kevin Chaput
Analyste économique et financier

France Charette
Agente administrative

Sylvie Lanteigne
Agente administrative

Johanne Lord
Agente de gestion financière

Olivier Verreault-Lefebvre
Analyste économique et financier

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Henrik Ellefsen, B.A., LL. B.
Directeur

Nathalie Aubé
Technicienne juridique

Nancy Bergeron, B.A., LL. B
Avocate

Valérie Biron, LL. B.
Avocate

Isabelle Chvatal, LL. B., LL. M.
Avocate

Geneviève Drapeau, LL. L.
Avocate

Bernard Dufour, B.A., LL. B.
Avocat

Amélie Fasulo
Adjointe juridique

Jacynthe L'Hostie
Technicienne juridique

Valérie Lebel
Adjointe juridique

Marie-Hélène Marchand, LL. B.
Avocate

Nathalie Trudel
Attachée d'administration

Marie-Christine Tremblay, LL. B., D.E.S.S.
Avocate

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Sylvie Thériault
Directrice

Nathalie Dubois
Coordonnatrice – recrutement international

Laetitia Le Fournis
Technicienne en administration

Anne-Marie Lemay
Coordonnatrice – mobilité internationale

Marie Motte
Agente principale

CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR)

Guy Laperrière
Directeur général

Marjorie Barry-Vila
Technicienne en documentation, Koha et solutions technologiques

Sylvie Beaudet
Technicienne en approvisionnement, achats regroupés

Nathalie Bilodeau
Agente administrative, achats regroupés

Chantal Charbonneau
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Élise Corbeil
Agente administrative, services professionnels et direction générale

David Delisle
Conseiller en gestion de contrats, achats regroupés

Sylvie Dion
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Catherine Dufort *(en congé)*
Responsable, services-conseils et perfectionnement

Anthony Laquerre
Coordonnateur, solutions technologiques et services aux bibliothèques

Aurélie Olivier
(en remplacement de Danielle Lavoie)
Conseillère en communication

Louise Lessard
Chargée de projets spéciaux, achats regroupés

Cynthia Paquette
Technicienne en administration, Koha et solutions technologiques

Céline Levac
(en remplacement de Catherine Parent)
Coordonnatrice, services professionnels et administratifs

Élyse Morin
Technicienne en informatique, solutions technologiques

Martine Pépin
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Serge Tardif
Directeur, gestion contractuelle et achats regroupés

Olivia Weyland
Responsable, services-conseils et perfectionnement

Alexandra Gignac
Technicienne en administration, services professionnels

Marie-Josée Lapointe-Turcotte
Technicienne en approvisionnement, achats regroupés

RAYONNEMENT

En 2015-2016, la Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

- Association européenne des institutions d'enseignement supérieur (EURASHE)
- Association francophone pour le savoir (Acfas)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)
- Collèges et instituts Canada (CIC)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Défi OSEntreprendre (Concours québécois en entrepreunariat)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) — Programme IMHE
- Organisation universitaire interaméricaine (OUI)
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

2012
2013
2014
2015
2016

2015

2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2016

	2016	2015
ACTIFS		
Actif à court terme		
- Encaisse	3 357 094 $	2 767 627 $
- Débiteurs	654 824 $	1 422 308 $
- Frais payés d'avance	13 524 $	17 314 $
	4 025 442 $	**4 207 249 $**
Immobilisations	350 051 $	419 679 $
	4 375 493 $	**4 626 928 $**
PASSIFS		
Passif à court terme		
- Créditeurs et charges à payer	2 346 919 $	2 512 687 $
- Produits reportés des projets spéciaux en cours	1 529 909 $	1 628 989 $
- Subventions reportées	14 000 $	7 112 $
- Produits perçus par anticipation	2 741 $	32 329 $
	3 893 569 $	**4 181 117 $**
SOLDES DE FONDS		
Fonds d'administration	(67 995) $	(175 839) $
Fonds d'immobilisations	350 051 $	419 679 $
Fonds de négociation	188 840 $	190 943 $
Fonds des affaires internationales	11 028 $	11 028 $
	481 924 $	**445 811 $**
	4 375 493 $	**4 626 928 $**

ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 30 juin 2016

	2016	2015
PRODUITS		
Cotisations annuelles	3 698 336 $	3 847 372 $
Intérêts	29 144 $	46 915 $
Honoraires, publicté et ventes	306 087 $	229 296 $
Subventions	257 832 $	406 977 $
Produits provenant des projets spéciaux et des services fournis à un organisme lié	407 160 $	378 284 $
Total des produits avant produits générés par les projets spéciaux en cours	4 698 559 $	4 908 844 $
Produits générés par les projets spéciaux en cours	5 215 415 $	6 193 452 $
	9 913 974 $	**11 102 296 $**
CHARGES		
Salaires et charges sociales	3 153 670 $	3 115 299 $
Instances et comités	165 210 $	233 131 $
Représentation, publication et information	337 593 $	488 443 $
Fournitures et frais de bureau	18 451 $	43 611 $
Services, honoraires et contrats	426 513 $	622 369 $
Charges locatives	369 513 $	350 943 $
Informatique	100 222 $	45 660 $
Amortissement des immobilisations	91 274 $	78 438 $
Total des charges avant charges générées par les projets spéciaux en cours	4 662 446 $	4 977 894 $
Charges générées par les projets spéciaux en cours	5 215 415 $	6 193 452 $
	9 877 861 $	**11 171 346 $**
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	36 113 $	(69 050) $

Fédération
des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca
www.fedecegeps.qc.ca